

Le Premier Ministre à Qatar : La capitulation devant la France amorcée ?

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 30 MARS 2022

1068

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Mali - Qatar

Mission réussie pour le président Youssouf Bathily



Éric Zemmour : Les sondages et les Sénégalais



Condamné à payer 176 milliards F CFA : Les actionnaires de Sotelma-SA s'indignent



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

29 Mars
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Toussier ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

921

Nouveaux cas confirmés

03

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

05 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
01 cas graves en soins intensifs
41 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

30 476

Guéris

29 627

Décès

727

dont 92 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.15



P.17



P.26



/ Une /

Mali – Qatar : Mission réussie pour le président Youssouf Bathily

P.5

/ Brèves /

Braquage d'un camion entre Gao et Ansongo : Les FAMA neutralisent 2 terroristes

P.13

Sanctions de la CEDEAO contre le Mali : Impacts sur les couturiers

P.13

31 ans après la chute du Général Moussa Traoré : La démocratie malienne a toujours du plomb dans l'aile

P.14

DOHA : Le Premier ministre Maïga décroche un financement immédiat de près de 15 milliards de FCFA

P.14

MALI : Opa sur l'usine de ciment

P.15

Sommet de la CEDEAO : Les sanctions maintenues, le dialogue se poursuit

P.15

/ Actualité /

« Fonctionnaire le plus intègre » : Intégrité Icone Mali désigné Famakan Cissé le Président du Tribunal de Bla

P.17

Condamné à payer 176 milliards F FCA : Les actionnaires de Sotelma-SA s'indignent

P.18

Chambre de Commerce du Mali et de Qatar : Booster les relations de coopération entre Doha et Bamako

P.19

Boucadary Doumbia, DGCC : « Le stock disponible couvre le Ramadan et l'après ramadan »

P.21

FAMA : « Une armée autonome, républicaine... », dit le Général Diarra

P.22

/ Politique /

Le Premier Ministre à Qatar : La capitulation devant la France amorcée ?

P.25

Déclaration de la CNAS-FASO HÈRÈ à l'occasion du 31ème anniversaire de la révolution démocratique et populaire du 26 mars 1991

P.26

/ Culture & société /

Aide-Ménagère au Mali : Un emploi qui frise l'esclavage

P.27

/ International /

Série : L'Afrique selon Macron

P.28

De la BAD à la BIDA : Quel avenir après une si longue route ?

P.29

Éric Zemmour : Les sondages et les Sénégalais

P.32

/ Sport /

Coupe Gadane : FC BROWN vainqueur de la 1ère édition

P.33

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Mali - Qatar

Mission réussie pour

le président Youssef Bathily

Il n'y a aucun doute, la moisson a été belle au Qatar. En marge du forum de Doha, le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali, Youssef Bathily a décroché un accord de partenariat juteux avec son homologue du Qatar. Les deux patrons du commerce et d'industrie sont signés l'accord de partenariat sous l'œil vigilant du chef du gouvernement, Dr Choguel Kokalla Maïga. Faudrait-il le rappeler, l'objectif de cette initiative est de favoriser la création et le développement de partenariats commerciaux entre nos communautés d'affaires sur une base mutuellement avantageuse. Aussi, il est important de signaler que la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali et celle du Qatar partage déjà le réseau de la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie d'Agriculture de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI). Elles sont tous membres fondateurs. Avant de parapher le document de partenariat, Youssef Bathily dira que le Mali entretient de très bonnes relations avec le Qatar. Toutefois,

force est de reconnaître que la coopération entre le secteur privé des deux pays n'atteint pas le niveau des relations politiques qui les lient. Pour apporter un élément de réponse à cette préoccupation, les deux chambres consulaires ont exprimé leur volonté de se rapprocher pour stimuler l'intégration du milieu des affaires du Qatar et du Mali. Cet instrument pourrait offrir à nos ressortissants les avantages suivants : établir et consolider un partenariat direct entre les opérateurs économiques du Mali et ceux du Qatar travers la réalisation de projets industriels, commerciaux et de services préalablement identifiés et viables, mutualiser les compétences, les informations et les outils communs, renforcer la dynamique de mise en place de partenariats interentreprises, favoriser et capitaliser auprès des acteurs de filières, les expériences et informations utiles pour un essor soutenu et durable, rechercher et identifier des mécanismes de financement durables et adaptés.

Profitant de l'occasion qui lui ait été offert, le président Youssef Bathily a réitéré son engagement pour rapprocher davantage les deux structures, de nouer et développer des liens entre nos opérateurs économiques dans le but d'aboutir, à des partenariats fructueux, fraternels et gagnant-gagnant. Comme il fallait s'y attendre le patron de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali a rassuré les partenaires Qataris que le Mali est en chantier et regorge d'immenses potentialités, beaucoup de richesses naturelles, mais qui restent encore insuffisamment exploitées. On retient entre autres : le secteur de l'agriculture, et l'agro-industrie, le textile (le Mali est premier producteur du coton en Afrique subsaharienne), l'élevage (Mali le cheptel occupe la 2ème place après le Nigeria en bétail sur pieds), le commerce et les services connexes, les mines (le Mali est 2ème producteur d'or après le Ghana), les énergies, l'eau potable, le gaz, les industries manufacturières, les industries du bâtiment et des tra-



vaux publics, le tourisme et l'hôtellerie, les transports, les télécommunications, les services financiers ; les caisses d'épargne et les banques, les nouvelles technologies de l'information, les industries artistiques et culturelles, le ciment dont le clinker, principale matière première, est disponible à ciel ouvert dans beaucoup de zones au Mali, la formation professionnelle, la liste n'est pas exhaustive.

« **Nos partenaires qataris peuvent investir dans l'un ou dans la totalité de ces secteurs. La disponibilité sur place de la matière première est atout** », a-t-il rassuré. Il va sans dire que les potentialités évoquées par Youssouf Bathily sont sans doute une incitation pour les autorités Qataris de hâter le pas pour choisir la destination Mali afin d'y investir dans plusieurs secteurs vitaux.

Pour rassurer davantage son homologue Qatari, Bathily a laissé entendre qu'après la signature, les deux parties élaboreront un plan d'actions triennal pour la phase opératoire de la mise en œuvre de cet accord. Ce plan sera conçu autour de la collaboration dans l'organisation de manifestations économiques et commerciales, telles que : les échanges de délégations de part et d'autre, les foires, expositions, salons, et fora, les missions d'études et de prospection, la réalisation de projets communs, et la tenue de rencontres spécialisées B2B.

Enfin, chaque partie désignera un comité de suivi et les deux comités se rencontreront alternativement à Bamako et à Doha de façon régulière pour évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'accord.

Le point déterminant de cette cérémonie a été la signature du document contenant les termes du partenariat par les patrons de la chambre de commerce et d'industrie du Mali et Qatar.

■ Ibrahim Sanogo





Issa Kaba

4 m · 🌐

Les Tunisiens ont refusé d'escorter les Aigles et la délégation qui les accompagne, en ce moment perdu dans un embouteillage monstre où aucun véhicule ne veut céder. Difficile de respecter l'heure de convocation au terrain (1 h 30 avant le coup d'envoi soit 19 H heure locale) source: sur place .



■ SIKA Finance



Le Mali n'a pu honorer hier lundi une autre échéance de remboursement de sa dette contractée sur le marché financier de la zone UEMOA.



■ Boubacar Koumaré officiel



#Bassidiki_Touré journaliste malien et président de l'ASSEP a été élu par les faïtières de la presse avec deux autres de ses collègues (Bechiry Diop et Mme Ramata Dia) pour siéger à la HAC. Problème : il se trouve que dans le décret No 0958 /PT-PM du 31 décembre 2021, signé par le PT Assimi, seuls les deux autres ont été officiellement nommés.

Malgré les demandes répétées des faïtières des journalistes, aucun motif n'a été avancé par les autorités pour légitimer ou legaliser son exclusion

Les questions que je me pose : Sommes nous encore en face d'une injustice flagrante et de deni de Droit ?

Qui veut piétiner Le monsieur et à quelle fin ?

Pourquoi les autorités ne donnent aucune explication en la matière?



■ FIGARO DU MALI



Consultations gratuites, don de médicaments et de verres correcteurs par la CMAS:

Le parrain, Cheick Imam Mahmoud DICKO félicite et donne des attestations aux docteurs donateurs.

La reconnaissance du mérite est une des valeurs de l'humanité pour encourager les meilleurs et pousser d'autres à faire plus.

C'est pourquoi le parrain de la CMAS, le Dr Imam Mahmoud DICKO a remercié ce jour 29 mars 2022 les docteurs qui, volontairement, depuis plusieurs mois consultent gratuitement en cardiologie, urologie et ophtalmologie à la demande de la CMAS.

Cette modeste cérémonie vient de s'achever au Centre Imam Mahmoud DICKO de Bacodjicoroni.

Le Dr Bagna BABY, cardiologue; Dr Bourama CAMARA, urologue et le Dr Mahamadou DIALLO, ophtalmologue ont tous reçu des mains du parrain de la CMAS des attestations de reconnaissance.

D'après le Coordonnateur Général, M. Youssouf Daba DIAWARA, ces activités humanitaires montrent à suffisance que la CMAS se soucie

réellement de nos populations et que c'est ça <<faire la politique autrement>>. Il poursuit en disant que la coordination continuera à multiplier ces genres d'initiatives dans la mesure du possible.

Quant aux bénéficiaires de ces attestations, ils se disent déterminés à pérenniser cette activité qui leur permet de mettre leurs savoirs au service des nécessités.

Pour terminer, l'imam DICKO s'est dit fier de la CMAS avant de féliciter le BEN pour le sacrifice qu'il est en train de faire pour le Mali et pour l'épanouissement du mouvement.

Il a ensuite exhorté le Coordonnateur Général et sa délégation à continuer de rester debout pour les couches vulnérables et pour tout le pays en multipliant les activités de ce genre.

Cellule de Com/ CMAS



■ Abdoul Momini Bokoum

Sénégal et Ghana qualifiés pour le mondial .



■ Casimir Sangala

Depuis 1960, 23 Premiers ministres au Mali, 13 au Sénégal.



■ Ammy Baba Cisse

Les deux capitaines Kalilou Coulibaly et Mohamed Salah ratent leur penalty et les deux autres suivant ratent. 4 premiers penalty ratés



■ Gouvernorat Région de Bandiagara

Région de Bandiagara :Bandiagara en deuil
Le Gouverneur de la Région de Bandiagara et la population de Bandiagara ont rendu un dernier hommage aux militaires tombés sur le champ de l'honneur en mission de sécurisation



des personnes et de leurs biens. Ils ont été accompagnés par leurs frères d'arme, la population avec à sa tête le Gouverneur de la Région Sidi Mohamed EL BECHIR à l'aéroport de Bandiagara où leurs corps ont été transportés par un hélicoptère dépêché pour la circonstance par les plus hautes autorités du pays.

Dormez en Paix braves soldats

CCom Gouvernorat Région de Bandiagara



■ Malick Konate

Commentateur de ORTM2 là hum .
Faites appel à Abdoul Razack Minta, Sy Solo et Ben Bareck.



■ Radio Guintan

Marebougou: les chasseurs rejettent la demande d'alliance formulée par les GAT (Groupe armé terroriste).

Ce jour 25/ 03/2022, les GAT auraient demandé aux chasseurs des villages et Taga, Marebougou, Gania, Dangoussa, et environnant, une rencontre en vue de signer un accord de non agression. La rencontre auraient eu lieu près du village de Dangoussa dans la brousse, leur première exigence serait le désarmement des chasseurs, ce qui a été d'orge et déjà rejeté par les chasseurs.



■ Bacary Camara



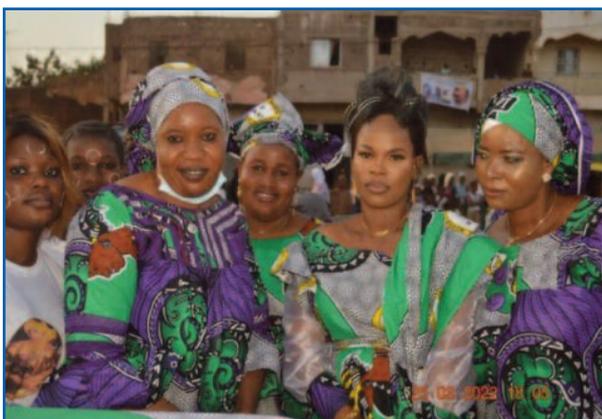
Sabalibougou en CV du district de Bamako
Les vaillantes héroïnes du quartier se sont bien amusées sur le terrain « Le Génie » à un jet de pierre de l'ASACO SAB1

La joyeuse cérémonie du 8 mars s'est bien terminée sous les notes très agréables de l'ensemble musical de la talentueuse chanteuse Biba Sangaré. Cette brillante animation musicale a été précédée d'un match de football opposant les femmes du quartier toutes unies dans un bel élan de joie, d'union de solidarité et de cohésion sociale. C'étaient sous les regards admiratifs de la présidente de l'organisation de la cérémonie, Noumouosso Coulibaly dite Batoman, par ailleurs présidente l'association des personnes en précarités (APP), les marraines Mme Nadio Awa Keita, Mme Touré Nana Fadima, ainsi que la représentante du parrain.

Pour la présidente Batoman Coulibaly, la cérémonie a été une parfaite réussite sur le plan de la mobilisation, malgré qu'à cette même date se déroulerait le match de football Mali-Tunisie pour les éliminatoires du Mondial. Les femmes de Sabalibougou ont encore démontré la preuve qu'elles sont capable de se surpasser devant tous les obstacles pour tisser entre elles de liens forts d'entraide et de solidarité pour le bien-être des enfants de ce quartier très pauvre et qui a constamment besoin du soutien des autorités de la transition. Nous sommes confrontés au quotidien à plusieurs problèmes liés à la précarité sociale des ménages soutenues à plus de 80% par les braves femmes. Elles sont tout simplement des « Héroïnes » de Sabalibougou

La cérémonie a aussi enregistré la présence du chef de quartier, de la société civile, ainsi que d'autres représentants des institutions locales

B.CAMARA/Le Phénix



■ MOUNTAGA TALL



ALLEZ LES AIGLES !

Déployez vos ailes et volez haut, très haut !
Faites-nous vibrer ! Gagnez !

Rendez- vous à Doha.
Le Mali croit en vous et vous soutient.
Avec vous !



■ Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, SEM Abdoulaye DIOP, a reçu en audience ce Mardi 29 mars 2022, M. Stephen OMOLLO, Président Directeur Général du Plan international.



Au menu des échanges avec le responsable de Plan International, il a été question du renforcement de la coopération. M. Stephen OMOLLO, Président Directeur Général du plan international a réitéré sa disponibilité et son engagement à accompagner le Mali dans un contexte de refondation. Il a enfin exprimé l'engagement de Plan International à contribuer au soulagement des souffrances des enfants et œuvrer à plus d'égalité pour les filles maliennes afin que celles-ci puissent bénéficier de plus d'opportunités.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, SEM Abdoulaye DIOP a quant à lui félicité le responsables pour la mission exaltante qui lui a été confiée. Il a aussi affirmé la disponibilité du gouvernement en général et de son département en particulier à l'accompagner pour l'atteinte de sa mission.

Le Chef de la diplomatie malienne, SEM Abdoulaye DIOP, a aussi sollicité le Plan International à aider davantage le gouvernement du

Mali à travers des actions visant la santé de la reproduction, l'éducation de base et de la petite enfance, l'Agriculture, l'hydraulique villageoise, la sécurité alimentaire, l'emploi des jeunes et la protection des enfants avant d'évoquer l'accompagnement du Plan international pour le processus de la transition en cours.



■ Ousmane Sonko



Félicitations à nos chers héros ! En route pour le Qatar où vous réservez assurément au monde encore plus de belles surprises ! Continuez à nous faire rêver ! #SenEgy #GoGaïnde #Senegal #Burok

■ Anasse Kazib



Je vois peu d'inquiétude après le meeting de Zemmour hier. Ces images devraient alerter les antiracistes que nous sommes, peu importe les résultats de l'élection, il faut prendre au sérieux ce qu'il se passe, que des dizaines de milliers de personnes...



■ Wassim Nasr



#Israël le tireur de #TelAviv est le palestinien Dia Hamarneh d'après l'éloge funèbre de la bri-

gade des martyrs d'al-Aqsa du #Fatah. C'est un ancien détenu. Il est très peu probable que ça soit lié à l'#El comme les attaques de #Hadyra & #BeerCheba. Bilan 5 morts. Il a été tué.



■ Martin Fayulu



Révolté d'apprendre que Rwanguba et Bunagana au Nord-Kivu (sous état de siège) sont menacés par une puissance de feu redoutable. Cette énième agression du M23 et de ses parrains Rwandais contre la #RDC est inacceptable !

■ Diakité Modibo



Pourquoi nos joueurs et le staff ne peuvent pas exiger aux arbitres de voir la var? On ne tire jamais les leçons de nos erreurs

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS
ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES
DIRECTION DE L'INFORMATION
ET DES RELATIONS PUBLIQUES
DES ARMÉES



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

COMMUNIQUÉ N°025 DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES

Les Forces Armées Maliennes (FAMA) continuent de consolider les acquis opérationnels face à des terroristes, tentant de réorganiser par endroits avec des capacités de nuisance visant les vulnérabilités des FAMA pendant les déplacements et les cibles molles et reposant principalement sur la pose des engins explosifs improvisés (EEI), le sabotage des réseaux GSM, des tirs indirects, des exactions sur les populations et les actions de perfidie.

L'Etat-major général des Armées (EMGA) porte à la connaissance de l'opinion que les FAMA ont multiplié les actions offensives de recherche et de destruction des terroristes et leurs sanctuaires dans le cadre du Plan Maliko et de l'opération Keletigui.

Depuis le dernier communiqué de l'Etat-major général des Armées en date du 22 mars 2022, en plus des activités de routine de sécurisation de foires, d'escortes, des relèves, de patrouilles de sécurisation des personnes et leurs biens de même que la lutte contre la contrebande, l'intensification sur la recherche du renseignement et les reconnaissances offensives particulièrement au centre et sud ont visé le cœur du dispositif des terroristes avec les actions majeures résumées.

H O M M A G E A

Soumeylou Boubeye MAIGA



La famille de Soumeylou Boubeye Maïga remercie du fond du cœur tous ceux qui ont partagé, de près ou de loin, sa peine après le décès. Merci pour votre soutien, merci pour toutes vos marques de sympathie et d'attention, merci pour votre réconfort, merci pour votre accompagnement dans ces moments de douleur et de chagrin, merci de votre présence aux funérailles et aux sacrifices des 3ème et 7ème jours de Soumeylou Boubeye Maïga. Puisse l'âme du défunt reposer en paix.

L'INPS demeure au service des populations maliennes pour leur offrir l'espoir d'un avenir radieux



L'INPS au service des assurés sociaux



www.inps.ml



Email : inps@inps.ml



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)

Braquage d'un camion entre Gao et Ansongo : Les FAMA neutralisent 2 terroristes



Dans un communiqué rendu public le dimanche, 27 mars 2022, l'Etat-Major Général des Armées a informé qu'à la suite du braquage d'un camion transportant des populations civiles entre Gao et Ansongo, une mission des FAMA s'est rendue sur les lieux et a pu neutraliser deux (2) personnes et récupérer le camion braqué. Ce braquage s'est déroulé dans la journée du samedi 26 mars dernier.

Selon le communiqué, les FAMA ont réagi avec professionnalisme et vigueur à une attaque terroriste sur un des check-points d'Ansongo (sortie Ménaka), faisant un bilan d'un (1) blessé côté des FAMA. Lequel blessé a, par la suite, succombé lors de son évacuation. Côté ennemis, le bilan fait état de deux (2) terroristes neutralisés. Les FAMA ont récupéré leurs armes et une (1) moto. Aussi, un présumé auteur (1) a été interpellé. Tout en rappelant l'engagement des forces de défense dans l'exécution de leur mission de sécurisation, l'Etat-major explique que les FAMA ont exploité des informations sur les assaillants et mené des ratissages. Et c'est ce qui a permis, selon lui, d'interpeller quatre (04) personnes suspectes mises à la disposition de la gendarmerie, pour des fins d'enquêtes approfondies. Le chef d'Etat-major dit féliciter les FAMA pour leur disponibilité et leur engagement à défendre le territoire national, à protéger les personnes et leurs biens, et à lutter contre le terrorisme. Dans ce communiqué, il s'est également incliné devant la mémoire du vaillant soldat tombé sur le champ de l'honneur, tout comme les autres civils et militaires nationaux ou étrangers qui ont payé de leur vie pour la paix et la sécurité au Mali. Le respect des Droits de l'Homme (DH), de même que le Droit International Humanitaire (DIH), affirme l'Etat-major, restent une priorité dans la conduite des opérations militaires. Ceci s'explique par d'énormes efforts de sensibilisation et de formation sur les différents modules, de même que l'ouverture d'enquête à chaque fois que des allégations sont portées contre les FAMA. L'Etat-major a ainsi profité de cette occasion pour inviter les populations à la retenue contre les spéculations diffamatoires contre les FAMA et au respect de la mémoire des éléments des forces de défense et de sécurité, de même que toutes les victimes civiles du terrorisme.

Aïda Beïdy Soumaré / Source : Le Pays- Mali

Sanctions de la CEDEAO contre le Mali : Impacts sur les couturiers



Depuis le 9 janvier, la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a soumis le Mali à un embargo économique et financier sans précédent, limitant strictement les échanges commerciaux de Mali. Ce qui a des répercussions sur les artisans dont le cas des tailleurs suscite l'attention.

Depuis janvier à maintenant, les tailleurs ont remarqué la baisse de bénéfiques. Cette situation résulte en partie de l'impasse politique dans laquelle se trouve le Mali depuis le coup d'Etat du 20 Août 2020 et l'incapacité des autorités d'organiser les élections ? Ceci met le pays dans une forte inflation, laissant craindre une pénurie de matériaux dans plusieurs secteurs d'activités.

Au quartier Boulkassoumbougou, en Commune I du District de Bamako, le constat est amer. M. Traoré Moussa, tailleur depuis 20 ans et formateur de quelques apprentis tailleurs, dit tirer son épingle du jeu. « Mais, depuis la transition et singulièrement l'embargo, les clientes se font rares. Majoritairement, ce sont les vêtements de femmes que je confectionne, elles se plaignent énormément de la cherté de la vie et ne viennent plus comme auparavant. Avant la sanction, je pouvais coudre 10 habits par semaine, car j'avais une clientèle très fidèle. C'est de ça ma famille et moi-même vivons », témoigne-t-il.

« Le métier de tailleur n'est plus actuellement rentable comme avant. Il faut que les sanctions soient vite levées, sinon ça ne va plus », peste M. Sidibé Bourama, jeune tailleur basé à Titibougou. « Les clients qui crient à l'aide et ne font plus coudre leurs habits comme auparavant. Le petit business de bazin que j'avais entamé et qui me rapporte d'argent est parti en fumée. Avec la fermeture des frontières, il est difficile d'envoyer les habits déjà cousus à l'extérieur du pays. Certes, les prix des matériaux n'ont pas vraiment changé », a-t-il fait croire. « Mais à quoi sert d'avoir des machines sans pourtant avoir de clients ? », interroge-t-il. Mme Ramatou Diallo, une cliente, assise dans l'atelier de M. Bourama se lamente : « Le pays est chaud en ce moment, donc ce n'est pas évident pour moi avec le peu de moyen que j'ai, de venir chez le tailleur. Pendant les cérémonies auxquelles je suis invitée, je reporte mes vêtements déjà portés. Je viens ici uniquement que pour les uniformes de mariage ».

Rappelons que les négociations n'aboutissent pas entre le gouvernement et la CEDEAO.

Kadi M. Touré / Source : L'Observatoire

31 ans après la chute du Général Moussa Traoré : La démocratie malienne a toujours du plomb dans l'aile



A travers la 2ème édition de l'espace commémoratif de la démocratie au Mali, Mali Plume et le groupe Renouveau ont mis la lumière sur certains points concernant la démocratie au Mali. Il s'agit, entre autres, de faire le procès de la démocratie en faisant l'état des lieux ; disséquer les maux dont souffre la démocratie au Mali, dans le but d'y trouver des remèdes, tout en évoquant les perspectives lui permettant de répondre aux aspirations des Maliens, surtout les jeunes et les femmes qui semblent être oubliés du système. C'était le 26 mars 2022 à la Maison de la Presse

31 ans après la chute du régime dictatorial du Général Moussa Traoré, la démocratie tant annoncée pour enfin libérer le peuple malien semble avoir du plomb dans les ailes et les différents panels organisés lors de cette journée qui avait pour thème : « 31 ans de démocratie, 3 coups d'Etat : le modèle est-il adapté ? » Pour l'organisateur de l'initiative, Oumar Barou Sidibé, Directeur de publication du journal en ligne Mali Plume, le but de l'espace commémoratif est de mettre dans la balance cette démocratie malienne, de la découper et de peser le côté négatif et positif afin de l'adapter aux aspirations des Maliens qui semblent être dégoûtés par le comportement de certains acteurs de la classe politique, de la société civile et même de certains leaders religieux qui, jadis, servaient de passerelle et dont les paroles étaient respectées par tous. Le premier panel, dont le facilitateur était Oumar Barou Sidibé, était composé du Président de la Maison de la Presse, Bandiougou Danté ; Aguibou Bouaré, Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) et la Présidente de la Coordi-

DOHA : Le Premier ministre Maïga décroche un financement immédiat de près de 15 milliards de FCFA



Le Chef du gouvernement malien en mission à Doha, au Qatar, n'a pas connu de répit dans les contacts avec les autorités qataries.

Après le ministre des finances et celui de l'Emploi, le Premier ministre a rencontré les responsables du Fonds Qataris pour le Développement.

À tous ses interlocuteurs, le Chef du gouvernement a plaidé pour un appui au Mali. Au centre des préoccupations des autorités de la Transition malienne, la question d'emploi surtout des jeunes, l'appui budgétaire et l'investissement dans les secteurs comme l'éducation, la santé, les infrastructures mais aussi et surtout dans la transformation des produits agricoles, des ressources minières et animales.

Les autorités du gouvernement qatari et celles du Fonds qatari se sont engagées à accompagner le Mali pour le financement de tout projet qui leur sera soumis. Déjà un financement de l'ordre de 24,5 millions de dollars (environ 15 milliards de FCFA) est déjà disponible.

CCRP/Primature / Source : Tjikan

nation des Associations et ONG Féminines CAFO, Mme Dembélé Oulematou Sow. Quant au second panel, il avait comme invités Me Mountaga Tall, Président du CNID Faso Yiriwaton ; Daba Diawara du RDA ; Moussa Mara de Yelema et Aminata Dramane Traoré de la société civile. Les panelistes ont passé en revue la démocratie malienne de 1992 à nos jours, tout en faisant ressortir les multiples tares qui ont fait que le citoyen lambda s'est éloigné de la scène politique. Ils ont aussi étalé certaines avancées qui doivent être judicieusement exploitées tout en corrigeant les maux afin de permettre aux Maliens de se sentir dans la peau d'un peuple en phase avec sa classe politique, d'avoir une société civile crédible. Les panelistes se sont appesantis sur les maux de la démocratie malienne afin de l'adapter aux aspirations des Maliens. Ce forum a été une aubaine pour faire le procès de la démocratie malienne, 31 ans après la chute du dictateur Moussa Traoré, et de situer les responsabilités dans le but de bâtir un Mali émergent.

Moussa Samba Diallo / Source : Le Républicain

MALI : Opa sur l'usine de ciment



Très prisé par ces temps d'embargo et de fermeture des frontières, le ciment fabriqué au Mali s'achète désormais à prix d'or encore s'il était aussi accessible que jadis, du temps de l'approvisionnement régulier et normal du marché. Produit en quantité peu suffisante à cause de la concurrence, le consommateur malien en la matière n'a nul besoin d'incitation.

Au contraire, les faibles proportions disponibles sont l'objet d'une confiscation impitoyable par les preneurs les plus nantis, qui profitent de leur liquidité, à en croire nos sources, pour réquisitionner l'ensemble de la production par précommande. Et puisque ne commandent la musique que ceux qui payent, un contrôle cynique s'exerce sur le rythme d'approvisionnement du marché en ciment au gré des grossistes de tous poils. Il va sans dire que le même contrôle s'étend sur la fixation des prix qui fluctuent au gré de les appétits de la caste mercantiliste. Et dire que les brigades de contrôle et de répression de la surenchère se montrent impuissantes face aux dérives commerciales.

Koulouba au ras du digital

On eut dit que l'Etat malien est géré par les réseaux sociaux. C'est l'impression qu'il se dégage, en tout cas, de la prise en compte aux pieds de la lettre des conseils prodigués par webmen à Assimi Goita pour le dissuader d'aller à la rencontre des autres chefs d'Etat de la CEDEAO, réunis au sommet d'Accra sur le Mali. Très à l'écoute des sirènes sur la possibilité d'un renversement, le Président de la Transition a opté pour le boycott. Il a préféré se faire remplacer par une délégation ministérielle rejetée par les organisateurs du sommet, qui s'est finalement conclu sur le maintien des sanctions contre le Mali et la dénonciation tacite d'un refus de son chef d'Etat de se prêter aux discussions sur des questions qui concerne le destin de son pays. Par bête comme récrimination, et pour cause : l'acceptation des charges de chef de l'Etat, conformément au serment et aux engagements afférents à la fonction, impose au chef de l'Etat de représenter le Mali partout où se joue son destin. Au lieu de quoi, Assimi Goita aura failli à un devoir régalien en déclinant l'invitation du sommet des chefs d'Etat.

Rassemblées par la Rédaction / Source : Le Témoin

Sommet de la CEDEAO : Les sanctions maintenues, le dialogue se poursuit



Le Vendredi 25 mars dernier, les chefs d'Etat de la CEDEAO étaient réunis pour un nouveau sommet extraordinaire à huis clos à Accra, au Ghana. Ils ont examiné la situation au Mali, au Burkina Faso et en Guinée. Les sanctions sont toujours maintenues à l'encontre du Mali, tandis que le Burkina Faso et la Guinée se voient fixer des ultimatums.

Les chefs d'Etat ont décidé de maintenir les sanctions, notamment cette sorte d'embargo économique avec la fermeture des frontières ou encore la suspension des échanges autres que les produits médicaux, pétroliers, de première nécessité et l'électricité. Toutefois, le dialogue se poursuit, avec à nouveau l'envoi du médiateur à Bamako.

Un point de blocage continue de cristalliser la tension, c'est la durée de la Transition. Ils demandent de nouveau une transition de 12 à 16 mois supplémentaires pour permettre une levée progressive des sanctions.

Par ailleurs, l'institution sous-régionale donne un délai d'un mois à la Guinée, soit jusqu'au 25 avril, pour que soit présenté un calendrier acceptable pour la transition. La CEDEAO prévient que le pays fera face à des sanctions si ce délai n'est pas respecté. L'organisation sous-régionale pointe au passage du doigt les manquements des nouvelles autorités : priorités non définies, pas de progrès dans le processus, détérioration de la situation politico-sécuritaire, entre autres.

S'agissant du Burkina Faso, des menaces de sanctions, également, si l'ancien président du Burkina Faso, Roch Marc Christian Kaboré, n'est pas libéré de sa résidence surveillée, le 31 mars prochain. Les dirigeants de la CEDEAO souhaitent également que soit réduite la durée de la transition, fixée à 36 mois pour le moment.

Solo Minta / Source : Tjikan



Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



“Fonctionnaire le plus intègre” : Intégrité Icone Mali désigné Famakan Cissé le Président du Tribunal de Bla

La 6ème édition de la campagne d'Integrity Icon d'Accountability Lab Mali a connu son épilogue dans la nuit du vendredi 25 au samedi 26 mars 2022. A cette occasion, c'est le président du Tribunal de Première Instance de Bla, M. Famakan Cissé, qui a été désigné le « Fonctionnaire le plus intègre » cette année. Pour la circonstance, le Directeur Pays d'Accountability Lab Mali, M. Cheick Oumar Dembélé a précisé qu'il s'agissait de célébrer l'honnêteté et l'intégrité. Selon lui, c'est un honneur pour eux de célébrer les fonctionnaires honnêtes et intègres de l'administration publique. Il a expliqué qu'il s'agit de faire en sorte que ces fonctionnaires soient des sources d'inspiration pour la jeune génération. M. Dembélé a précisé que ces icônes sont des fonctionnaires intègres. Le Directeur Pays d'Accountability Lab Mali a salué les Ambassades des Pays Bas et du Canada pour leur accompagnement constant aux initiatives de sa structure.

L'Ambassadrice des Pays Bas au Mali, Mme Marjan Schippers, a rappelé que le projet « Integrity Icon » est une des initiatives les plus innovantes appuyées par l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas. Selon elle, son objectif consiste à améliorer la prestation de services et la redevabilité dans la fonction publique au Mali à travers le débat autour du concept d'intégrité. Ainsi, ce projet crée un réseau de fonctionnaires honnêtes et désireux de promouvoir un changement positif au sein de l'administration. Elle a précisé que leur accompagnement à ce projet depuis 2018 s'inscrit dans leur stratégie d'engagement dans la région du Sahel, et au Mali en particulier.

Mme Marjan Schippers a noté que la stratégie de coopération des Pays-Bas vise à accompagner ses partenaires nationaux à lutter contre les causes profondes de l'instabilité afin de renforcer les conditions propices à la paix et le développement durable. Selon elle, ce projet

d'Accountability Lab Mali cadre bien avec leurs efforts de coopération dans le domaine de la gouvernance et de l'Etat de droit. Pour elle, l'appui à l'initiative « Integrity Icon » est en phase avec leur appui dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption. « Dans ce cadre, nous travaillons en partenariat avec le Ministère de la Justice, les différentes structures de contrôle de l'Etat, les collectivités territoriales et la société civile », a-t-elle ajouté. Le lauréat, M. Famakan Cissé a précisé que la corruption est un mal délétère pour la société. Pour lui, aucune société ne peut se construire en côtoyant la corruption. Il pense que ce qu'Accountability Lab Mali fait est la redynamisation des valeurs morales qui constituent le socle de toute société.

« Le message que je lance à tous les agents des services publics de l'Etat et en particulier à mes collègues et collaborateurs de la famille judiciaire, c'est de développer davantage le devoir d'intégrité, d'exemplarité, de redevabilité pour que la société qui fournit tant d'effort soit satisfaite du service rendu », a-t-il dit. Et d'ajouter : « J'ai un triple sentiment de joie, de fierté et d'émotion. Permettez-moi une fois de plus de remercier profondément ma famille naturelle, en particulier mes chers parents dont l'éducation et les efforts m'ont permis d'être là où je suis aujourd'hui. Cela m'amène à avoir une pensée pieuse pour mon défunt père qui, s'il était là aujourd'hui, allait être fier de moi... Au-delà de cela, le sentiment que j'ai, c'est un sentiment de reconnaissance à l'endroit de toute la population malienne, en particulier à l'endroit de la population de Bla qui a d'abord cru en moi en plaçant sa confiance sur ma modeste personne, parce qu'elle a estimé que le travail que je fais à son bénéfice est un travail correct. Cela m'amène à dire et à exprimer de façon très ostensible, la fierté de toute la famille judiciaire ».

■ Yama DIALLO



Condamné à payer 176 milliards F CFA : Les actionnaires de Sotelma-SA s'indignent

Sommés de payer 176 milliards aux consommateurs, des actionnaires retraités de la Sotelma SA ont animé le mardi 29 mars 2022, une conférence de presse. Il s'agissait pour les organisateurs d'apporter des éclaircissements sur la recommandation 240.



Pour Modibo Traoré, cadre de la Sotelma SA, l'environnement actuel est caractérisé par un désarroi des agents de Moove Africa Mali et d'Orange Mali suite à une condamnation au paiement d'une faramineuse somme de 176 milliards qui est de nature à mettre en péril la survie de ces entreprises. La conséquence c'est l'altération de la ceinture sécuritaire de l'Etat du Mali. Quand on sait que ces opérateurs fournissent un effort financier colossal pour la maintenance de la chaîne de transmission et de communication face à une furie meurtrière des djihadistes qui s'attaquent à nos installations. Pour cela des opérateurs sans ressources ne pourront aucunement faire face à un rétablissement du cordon sécuritaire. C'est ce qui motive aujourd'hui la prise en conscience de tous les acteurs y compris consommateurs, retraités pour aider à la manifestation de la vérité. « **Lorsque que j'ai vu qu'il y a une interprétation tendancieuse de la recommandation. Ça m'a indigné. Je me suis dit que je peux apporter un éclaircissement là-dessus** », a-t-il évoqué.

Pour faciliter la compréhension des uns et des autres, Modibo Traoré a fait un bref aperçu sur l'UIT de sa création en 1965 à ce jour. Elle se compose de trois secteurs. En premier lieu le secteur de radiocommunication qui s'occupe

essentiellement du spectre mondial de fréquence transmission télévisuel, satellitaire. Il y a ensuite le secteur de développement qui s'occupe de la gestion de la télécommunication et de technologie de l'information et de la communication. Ce secteur a en charge la gestion de la pratique numérique. Et enfin, il y a le secteur de la normalisation en charge de l'élaboration des normes de l'UIT. Ces normes sont appelées recommandations. Ces recommandations sont non contraignantes à l'absence de toute régulation de l'autorité nationale. Il faut noter que l'UIT prend aussi des résolutions mais à travers son assemblée mondiale. Et ces résolutions comme on le sait, sont contraignantes.

Selon ses explications, « la recommandation 204 est une recommandation destinée exclusivement au service international de télécommunication. C'est écrit taxation et comptabilité dans les services internationaux de télécommunications. C'est de cela qu'il s'agit donc on n'est pas une taxation nationale. Cette recommandation ne s'occupe pas de ça. Je disais elle est relative à la communication internationale renvoyer aux services des abonnés absents ou renvoyer sur le répondeur à la place de l'abonné demandé absent. Je pense qu'une grande partie est des télécom, pour ceux qui ne sont pas des télécom doivent comprendre

que qu'en tant qu'utilisateur, on se préoccupait du fait de la communication internationale qui sort, arrivée à destination on ne trouve pas l'abonné. Et il y avait un mécanisme qui faisait qu'on le renvoyait systématiquement sur des positions des abonnés absents ou alors ça tombait sur le répondeur. Certains avaient des répondeurs intégrés au niveau de leur poste. C'est une communication automatique dont personne n'intervient. Est-ce que cette communication devait être taxée ? » s'est-il interrogé.

Toujours suivant ses explications, il a fait savoir que la recommandation 204 s'inspire d'une logique tarifaire. Les comptables savent que pour une société dans le cadre de l'élaboration de son bilan toute ressource consommée doit être couverte au moment de la tarification. Les tarifs doivent être orientés vers les coûts. « **Tout ce qu'on engage comme ressource doit être couvert et reflété dans les tarifs. Un répondeur est un équipement qui est amorti et dans le bilan il y a une charge qu'on dégage. Un opérateur, il faut qu'il puisse couvrir ces coûts. C'est ça, le fondement de la 240** », a-t-il souligné.

■ Ibrahim SANOGO

Chambre de Commerce du Mali et de Qatar : **Booster** les relations de coopération entre Doha et Bamako

Au cours de sa visite au Qatar pour prendre part au 20ème Forum Economique de Doha, qualifié pour son importance de "Davos du moyen Orient", le Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga, a eu plusieurs rencontres d'échanges avec les autorités qataries autour de la promotion économique du Mali. Des actions s'inscrivant dans le renforcement des relations de coopération entre nos deux pays. C'est dans ce cadre qu'il faut inscrire la cérémonie de signature de la convention entre Youssouf Bathily, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali, et le Président de la Chambre de Commerce du Qatar. Une aubaine pour donner un coup de fouet aux relations entre Doha et Bamako.

La signature de ce protocole d'accord entre les deux institutions consulaires permettra de définir préalablement, les secteurs porteurs. Cette coopération économique sera axée autour de la valorisation du potentiel économique malien, avec comme corollaire, la promotion des opportunités d'investissement, la transformation agroalimentaire. Les deux parties ont ainsi convenu de s'engager dans la construction de chantiers et infrastructures dans les domaines de l'Education, de la formation, et de la promotion de l'Emploi....

« Elever les relations économiques à l'aune des relations diplomatiques », dira le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali. Pour Youssouf Bathily, le Mali entretient

de très bonnes relations avec le Qatar. Toutefois, force est de reconnaître que la coopération entre le secteur privé des deux pays n'atteint pas le niveau des relations politiques qui les lient. Pour apporter un élément de réponse à cette préoccupation, les deux chambres consulaires ont exprimé leur volonté de se rapprocher pour stimuler l'intégration du milieu des affaires du Qatar et du Mali.

L'objectif de cette initiative est de favoriser la création et le développement de partenariats commerciaux entre nos communautés d'affaires sur une base mutuellement avantageuse. Aussi, il est important de signaler que la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali et celle du Qatar partagent déjà le réseau de la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie d'Agriculture de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), dont elles sont toutes membres fondateurs.

De l'avis du Président Youssouf Bathily, cet instrument pourrait offrir aux ressortissants de la CCIM des avantages notamment : - établir et consolider un partenariat direct entre les opérateurs économiques du Mali et ceux du Qatar, à travers la réalisation de projets industriels, commerciaux et de services préala-





blement identifiés et viables, mutualiser les compétences, les informations et les outils communs, renforcer la dynamique de mise en place de partenariats inter-entreprises, favoriser et capitaliser auprès des acteurs de filières, les expériences et informations utiles pour un essor soutenu et durable, rechercher et identifier des mécanismes de financement durables et adaptés.

Aussi, dans son intervention, le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali s'est réjoui, au nom de l'ensemble des opérateurs économiques maliens, de la tenue de cette cérémonie qui contribuera à renforcer davantage les relations de coopération économique et commerciale entre les deux. L'occasion était en outre bonne pour le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali, de réitérer l'engagement de son institution à rapprocher davantage les deux structures, à nouer et développer des liens entre opérateurs économiques dans le but d'aboutir à des partenariats fructueux, gagnant-gagnant et fraternels.

Le Président Bathily rassurera les partenaires

Qataris des opportunités d'investissement au Mali en chantier. Un pays qui dispose d'immenses potentialités en ressources naturelles insuffisamment exploitées. Au nombre de ces secteurs, il y a : le secteur de l'agriculture, et l'agro-industrie, le textile (le Mali est premier producteur du coton en Afrique subsaharienne), l'élevage (Mali le cheptel occupe la 2ème place après le Nigeria en bétail sur pieds), le commerce et les services connexes ; - les mines (le Mali est 2ème producteur d'or après le Ghana)...

Ce n'est pas fini, il y a aussi les énergies nouvelles et renouvelables, l'eau potable, le gaz ; - les industries manufacturières, les industries du bâtiment et des travaux publics, le tourisme et l'hôtellerie, les transports, les télécommunications, les services financiers ; les caisses d'épargne et les banques, les nouvelles technologies de l'information, les industries artistiques et culturelles, le ciment dont le clinker, principale matière première, est disponible à ciel ouvert dans beaucoup de zones au Mali, la formation professionnelle... la liste n'est pas exhaustive.

"Nos partenaires qataris peuvent investir dans l'un ou dans la totalité de ces secteurs. La disponibilité sur place de la matière première est un atout", a rappelé le Président de la CCIM Youssouf Bathily, qui a aussi annoncé qu'après la signature, les deux parties vont se retrouver pour élaborer un plan d'actions triennal pour la phase opératoire de la mise en œuvre de l'accord. Ce plan sera conçu autour de la collaboration dans l'organisation de manifestations économiques et commerciales, telles que les échanges de délégations de part et d'autre, les foires, expositions, salons, et fora, les missions d'études et de prospection, la réalisation de projets communs, la tenue de rencontres spécialisées B2B.

Enfin, chaque partie désignera un comité de suivi et les deux comités se rencontreront alternativement à Bamako et à Doha de façon régulière pour évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'accord.

■ Yama DIALLO

Boucadary Doumbia, DGCC : « Le stock disponible couvre le Ramadan et l'après ramadan »

« Il n'y aura pas de manque de produits de première nécessité sur le marché. L'Etat a pris des mesures d'anticipations », a rassuré Boucadary Doumbia, Directeur Général du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence (DGCC). C'était le vendredi 25 mars dernier, lors d'une rencontre avec la presse.

Cette rencontre avait comme objectif de donner l'état d'approvisionnement du Mali en produits de première nécessité, mais aussi d'expliquer les rôles et missions de sa structure.

Selon lui, le stock disponible couvre plusieurs mois dont celui du Ramadan qui démarre dans quelques jours au Mali.

À l'en croire, des difficultés existent et c'est plus exogène qu'endogène. Car la flambée des prix de produits alimentaires est un phénomène mondial. Malgré tout, l'Etat du Mali a pris ses responsabilités en anticipant avec des mesures d'atténuation.

« Nous sommes en mission des plus hautes autorités. Au niveau de la DGCC, l'effort de l'Etat pour soulager la population est visible. Mais à chaque fois que la population a du mal à accéder aux denrées de première nécessité, ça suscite beaucoup de commentaires », a-t-il souligné.

D'après Boucadary Doumbia, à leur niveau, ils font le suivi de l'approvisionnement pour la stabilité des prix. Et toutes les activités au niveau de la DGCC convergent à résoudre cette équation, à savoir comment fluidifier le maillon commerce ?

« L'approvisionnement s'analyse en termes de disponibilité et d'accessibilité. Il faut permettre la disponibilité du produit, ensuite le rendre accessible. Ce n'est pas la DGCC seulement, c'est le gouvernement et l'ensemble des structures qui œuvrent pour rendre supportable les prix des denrées de première nécessité. Mais ce sont les acteurs économiques qui concourent à rendre disponibles les produits. L'approvisionnement est assuré à partir de la production nationale et des produits importés », a-t-il expliqué.

A en croire le DG, entre l'accessibilité et l'approvisionnement, l'Etat a libéralisé. L'Etat ne produit pas et lorsqu'on produit, l'Etat n'oblige

pas un producteur à brader sa production. L'Etat fait en sorte que le prix puisse arranger le producteur, et pour le consommateur, il faut avoir ces produits moins chers. L'Etat est toujours en train d'anticiper entre le producteur et le consommateur. Pour mieux écouler les produits, l'Etat a trouvé un système qui est la libéralisation. Son rôle, c'est l'accompagnement et l'appui. Mais cette libéralisation demande aussi un encadrement. Des textes ont été élaborés, des obligations fixées, ce qui est la régulation.

« Maintenant, la production locale peut être impactée par plusieurs facteurs, tels que la mauvaise pluviométrie, les incendies et autres. L'on se tourne à une autre source de disponibilité qui, selon lui, est l'importation dont l'Etat s'est aussi désengagé au profit des sociétés privées. « Si ce que nous produisons ne suffit pas, il va falloir aller chercher ailleurs. Pour ça, ce sont les sociétés de négoce qui vont les chercher et les amener. Ce système aussi est régulé », a-t-il dit.

Par ailleurs, il dira qu'une fois disponibles, il faut permettre à la population d'avoir accès aux produits. Le rôle de l'administration, c'est de veiller au respect des textes, rendre transparentes les transactions. Au-delà de la régulation, il y a le suivi du marché, spécifiquement celui des produits de première nécessité.

« L'Etat ne fixe pas le prix ; il ne dit pas à l'opérateur : vous allez vendre à ce prix. Il y a un principe sur le marché, l'Etat surveille le comportement abusif, mais il n'oblige pas un opérateur à vendre à un prix fixé par lui. C'est dans des situations exceptionnelles que l'Etat peut être amené à fixer un plafond. Le marché est libre et la concurrence existe. Donc, il y a un dispositif de suivi de l'Etat », a-t-il insisté. « Sur les produits qui ont des impacts directs sur les consommateurs, l'Etat a mis en place un dispositif de suivi au niveau de la DGCC, qu'il ait problème ou pas, on suit, on anticipe sur les difficultés à venir. La DGCC n'importe pas, ne produit pas, elle donne l'alerte. La question d'augmentation est relative. Celui qui offre le service fait des efforts pour ramener les produits jusqu'au bout du carré. « Le stock disponible couvre le Ramadan et l'après ramadan », a-t-il précisé.

Moussa Sékou Diaby
Source : Tjikan



FAMA : « Une armée autonome, républicaine... », dixit le Général Diarra

La salle de conférence de la Direction de l'Information et des Relations Publiques des Armées (DIRPA) a reçu un hôte pas comme les autres, le vendredi 25 mars. C'est le chef d'Etat-major Général des Armées, le Général de Division Oumar Diarra, qui faisait face à la presse. En plus de lui au présidium, il y avait les colonels Souleymane Dembélé, Directeur de la DIRPA et Abdoulaye Maïga, Directeur de la Justice Militaire. Ainsi que Boubacar Diallo, Conseiller chargé de la communication.

Arrivée à la tête de la machine de guerre, en septembre 2020, le Général Oumar Diarra dira qu'il lui fallait élaborer très vite une vision qui fonde son expertise pour marquer de son emprunt le nouveau commandement qui s'installe et produire le plus tôt possible des résultats qui puissent convaincre et donner raison à la hiérarchie qui lui a fait confiance en le nommant à la tête de l'Etat-major. La nouvelle vision, qui s'inscrit certes dans la continuité, à savoir disposer d'une armée forte, se distingue par des innovations qui s'articulent autour de trois piliers majeurs : une armée autonome, républicaine, confiante à ses capacités et résiliente. Car, de son point de vue, l'armée est et demeure le dernier rempart de la souveraineté de la nation. D'où la résilience afin de concourir à l'équilibre national. « L'armée n'est certes pas le pilier central, mais pèse lourde dans la recherche de la cohésion nationale et dans la stabilité du pays ».

Cette doctrine est d'autant plus importante à reconstruire pour redonner à notre armée malienne toute sa place dans la sous-région et par-delà, dans le concert des Nations. Car, rappelle-t-il, les Forces armées maliennes ont toujours rayonné dans notre espace géographique et même à l'international. Elle a également toujours fait montre de professionnalisme. Autant d'éléments qui fondent sa vision, qui intègrent à la fois le passé et le présent. Regardant dans le rétroviseur, le Général Diarra dira que les différents chefs militaires qui se sont succédé à l'Etat-major ont chacun fait tache d'huile. C'est cette somme d'expérience qui les inspire. Malgré ce défi important, les FAMA se doivent de garder leur capacité de résilience, se préparer vers le

futur dans le cadre de sa modernisation pour répondre aux attentes de la population malienne.

Revenant sur les grandes lignes de sa vision, le Général Oumar Diarra rappelle qu'ils travaillent sur trois grands axes : la conduite des opérations militaires. Qui sont au nombre de trois également : Opération Maliko, qui est une approche globale de la gestion de la crise au Mali. C'est un plan militaire qui intègre presque tous les leviers de l'Etat. Il s'agit de combiner les aspects de sécurité, de développement pour parvenir à la stabilisation. Voilà le schéma du plan Maliko, dans lequel les militaires exécutent l'aspect sécuritaire du plan.

Mais, ce volet doit être accompagné par le retour de l'Etat dans les zones pacifiées pour permettre aux populations locales de bénéficier des dividendes des efforts de stabilisation de l'Armée. Le plan Maliko, faut-il rappeler, a commencé en janvier 2020. Il y a des différentes phases sur lesquelles ils travaillent dessus.

La deuxième phase opération, qu'ils conduisent est l'opération « Keletigi » qui a débuté en 2021. Elle consiste à rechercher et à détruire les sanctuaires terroristes. Il y a certaines forêts qui représentaient des dangers. C'est le cas de la forêt de Ouagadou, vers la frontière mauritanienne. C'est une zone réputée être le refuge des terroristes. Il y a aussi le long de la frontière avec le Burkina Faso. L'opération a commencé il y a environ quatre mois. Chaque semaine, il y a un communiqué pour faire le point des opérations pour informer la population sur les mouvements des FAMA sur le terrain.

La troisième opération majeure sur laquelle ils sont, est un projet. C'est l'opération « Tilékura ». Il s'inspire des événements d'août 2020. Dans cette opération, il a été instruit de travailler sur le processus électoral. Qui reste une priorité du gouvernement. Là-dessus, les FAMA sont très avancées dans la construction d'une architecture sécuritaire avec l'élaboration d'un



concept. Car, cela ne peut se faire sans l'armée, a-t-il expliqué. Selon lui, ils ont déjà une expérience et il y a un projet ficelé, qu'ils ont partagé avec les partenaires. Ils n'attendent que la définition d'un calendrier pour commencer à travailler dessus au moment venu. Le deuxième axe relatif à la poursuite de la restructuration et des réformes des FAMa. La première LPM (Loi de programmation militaire) a pris fin en 2019. Présentement, un projet est en cours d'élaboration. Qui s'inscrit dans la prolongation de la première loi. L'objectif recherché est basé sur deux points, à savoir : amélioration des conditions de vie et de travail du personnel militaire et de renforcer les capacités opérationnelles des FAMa pour qu'elles soient en mesure de défendre de façon autonome la Nation malienne. Un troisième objectif subsidiaire peut se greffer à ces deux premiers. Il s'agit de garantir une cohérence de fluidité entre différents niveaux décisionnels, que sont les niveaux politique et stratégique et les niveaux opératif et tactique. Car, l'expérience a montré qu'un petit incident au niveau tactique peut ébranler toute la chaîne jusqu'au niveau politique.

Toujours dans le cadre des réformes, le Général Diarra a expliqué les efforts en cours sur la gestion des ressources humaines (qui a fait couler beaucoup un moment d'encre et de salive) et l'amélioration de la gestion des ressources logistiques. Car, en ce moment, les FAMa sont en train d'acquérir beaucoup de matériels, qui nécessitent un bon plan de gestion. Le chantier concerne également la mise en œuvre des cartes militaires pour chaque armée, le maillage territorial. La Garde nationale, l'Armée de terre, l'Armée de l'Air, toutes les Armées et les Directions de Services doivent être déployées sur l'ensemble du territoire. Le 4ème point concerne les infrastructures. « Quand on parle de redéploiement des forces sur le terrain, il faut forcément penser aux infrastructures », a indiqué Oumar Diarra, avant d'évoquer le dernier point qui est relatif à la doctrine. « Nous sommes en train d'acquérir de nouveaux équipements ; nous avons un concept d'emploi des forces. Il faut donc harmoniser les doctrines d'emploi de ces nouveaux moyens le concept d'emploi des forces », a expliqué le Général Diarra.

Le troisième axe de l'effort concerne la coopération avec les partenaires. Selon lui, Le Mali se trouvant dans une situation difficile, il a fait

appel à des partenaires. « Certains sont là pour nous aider dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, d'autre dans le cadre de l'entraînement et la formation. Il y a aussi la coopération structurelle aussi avec certains. Dans tous les cas, les directives données consistent à prendre le leadership dans la conduite des opérations. C'est la consigne donnée à tous les états-majors et directions. Les gens venus sont venus nous aider, profitons beaucoup de leur expertise, nous devrions profiter pour développer notre propre capacité pour qu'à certain moment, qu'on soit autonome », a insisté le patron des Armées maliennes.

Pour les projets d'avenir, il y a beaucoup de choses qui sont en cours déjà. N'empêche, les efforts vont se poursuivre pour que les chantiers débutent dans l'année. Il s'agit entre autres : renforcer la formation et l'entraînement des hommes. C'est d'ailleurs le crédo au niveau de l'Etat-major des Armées. Car, sa mission est de conduire les opérations. Pour atteindre cet objectif, il faut que chaque armée : la Garde nationale, l'Armée de terre, l'Armée de l'air, recrute des hommes, les forme, les prépare pour les mettre à la disposition de l'Etat-major des Armées pour leur emploi aux combats. « Voilà la façon dont on travaille. Il faut renforcer cela », a poursuivi Oumar Diarra, avant d'insister sur la cohésion, l'unité, la solidarité entre les forces, qui sont aujourd'hui une réalité. « Aujourd'hui, la force de l'Armée malienne, c'est cela... », s'est-il réjoui. Il a promis que l'Etat-major s'emploiera à renforcer cet esprit de complémentarité entre les forces et approfondir les relations avec les voisins.

En guise de conclusion, le Général Oumar Diarra s'est longuement étendu sur deux préoccupations de l'heure. Il s'agit des questions des droits de l'homme et le processus de recrutement spécial au sein de nos forces. Ces deux sujets, reconnaît-il, font l'actualité aujourd'hui. Mais, ce qui est important à retenir, c'est que l'armée malienne n'est pas un ramassis d'aventuriers, mais des vrais professionnels, bien formés et suffisamment responsables. Ce professionnalisme a été légué en héritage par les anciens, qu'on entretient jalousement, a-t-il martelé. « Nous travaillons dans les règles de l'art. Nous recrutons et nous formons nos hommes... », a ajouté le Général Diarra. Concernant la question des droits de l'homme, beaucoup de progrès ont été réalisés. La preuve, au niveau de toutes les forma-

tions de l'Armée malienne, quand on est recruté, du soldat jusqu'au grade de général, il y a des modules de droits de l'Homme qui sont enseignés à chaque cursus de formation. Dans les unités, les militaires suivent régulièrement des modules de formation sur les droits de l'Homme. Ces formations sont effectuées en mode autonome ou avec des partenaires, qui peuvent attester de la mise à niveau permanente des hommes. Cela se fait dans le cadre de la prévention. Mais, dans le cadre de la gestion des cas, à ce niveau, le commandement est très phase avec les règlements par rapport aux questions des Droits de l'Homme. Chaque fois des cas avérés sont signalés, toute de suite, les dispositions sont prises pour prendre en charge très rapidement la situation. La Justice militaire est là pour témoigner de ces cas signalés. Mais, dans cette situation, il y a lieu de faire attention, eu égard à la complexité du phénomène. « Car, nous sommes dans un environnement asymétrique. On peut croiser un individu le matin derrière son troupeau, la nuit la même personne se retrouve avec un fusil de guerre en train de tirer sur les éléments. Qu'à cela ne tienne, ces genres de comportements ne sauraient dédouaner les militaires de leur responsabilité à appliquer les règles des Droits de l'homme en matière de conflit, conformément aux conventions signées et ratifiées par le Mali. Tous les cas documentés font l'objet d'instruction en ce moment au niveau de la Justice militaire », a-t-il rapporté. Le dernier point est le recrutement spécial qui a commencé il y a quatre mois. Cette initiative vient en complément des actions militaires. Car, pour endiguer le phénomène de la circulation des armes de guerre, l'Etat-major a proposé à la hiérarchie le recrutement des jeunes désœuvrés, détenteurs d'arme dans les zones de conflit pour leur offrir une chance de se construire une vie digne. Mais, il y a lieu de préciser que ces opérations n'ont rien à avoir avec les programmes de Démobilisation des ex-combattants (Les DDR). Au total, 4000 jeunes sont concernés par le projet. Dans les critères de recrutement, l'aspirant doit adresser au chef d'Etat-major Général des Armées une demande timbrée et être détenteur de fusil en bon état.

M. A Diakité
Source : Tjikan



DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

Le Premier Ministre à Qatar : La capitulation devant la France amorcée ?



L'actualité malienne est dominée par la visite du PM au Qatar, reléguant au second plan, la commémoration du 26 mars par le président Assimi Goïta. Acte de rassemblement dont doit tenir compte la classe politique malienne, les jours à venir. La visite du PM au Qatar est magnifiée et présentée comme un succès qui aurait irrité l'imam Dicko, sujet ces temps-ci de diatribes plus acerbes les uns que les autres ? Et si les propos de l'imam se confirmaient, à savoir le début de la fin ?

Restons sereins et voyons qui est le Qatar ? Le Qatar est :

1. un des alliés les plus sûrs de la France,
2. un des financiers les plus décriés et les plus constants du terrorisme au Sahel,
3. un des alliés les plus fidèles et constants du MNLA,
4. le pays des blindés en carton de Boubou Cissé,

5. et enfin, l'un des amis de l'imam Dicko. Pour les points 1 à 3, les résultats sur le moteur de recherche Google sont édifiants, particulièrement, un article de BLAST: "Qatar Connection : le courrier qui accable Doha dans le financement du terrorisme au Sahel".

Dans cet article, est présentée une lettre sensée être la preuve du financement du terrorisme par le Qatar de la Mauritanie au Tchad. En voilà un extrait:

[Le ministre de l'Economie et des Finances du Qatar, envoie un courrier « confidentiel et urgent » à la Cheikha Hind bint Hamad Al-Thani, l'une des filles de l'émir - pas n'importe laquelle puisqu'elle est aussi sa directrice de cabinet (voir également notre encadré, en fin d'article). Objet de la lettre ? Tenir son altesse de père au courant des suites données à des instructions reçues cinq jours plus tôt.

Ces ordres, le ministre les rappelle lui-même

dans son courrier : l'émir lui a demandé de verser 15 millions de dollars « aux mouvements de l'opposition islamique dans le nord du Mali et dans les régions du Sahel et du Sahara ». Il s'est exécuté, puisqu'il informe la Cheikha qu'« une aide de 15 000 000 de dollars américains en espèces a été délivrée au Département de sûreté de l'État, représenté par Monsieur Abdullah bin Hamad Al-Naimi. » A charge pour ce dernier, membre de la Lekhwiya (la sécurité intérieure, comme le précise son profil LinkedIn) de répartir cette aide aux groupes terroristes] !

Voilà ce qui corrobore, toujours selon l'article, les informations publiées le 6 juin 2012 par le Canard Enchaîné : dans une enquête intitulée « Notre ami du Qatar finance le terrorisme au Mali ». La lettre confirme également, les propos tenus en 2013, dans les médias français, par le maire de Gao qui avait aussi dénoncé publiquement ce soutien aux groupes jihadistes.

Alors, voyons large! En matière de géostratégie mondiale, il ne faut jamais faire confiance à 100% et se garder autant de ses amis que de ses ennemis. En l'occurrence, le Qatar qui fait office d'ami du Mali, est l'un des rares pays au monde qui pourraient faire plier le Mali dans son combat contre la France. En effet, les intérêts globaux et géostratégiques des deux pays sont liés, notamment, l'application des accords d'Alger que le Qatar a financé à travers le financement de la rébellion, la main mise sur les ressources du nord à travers un partenariat avec les multinationales françaises comme c'est le cas déjà en Mauritanie. Last, but not least, et pourquoi pas, faire taire l'affaire des blindés en carton? N'est-ce pas Paris qui a offert la Coupe du monde 2022 au Qatar, au grand dam des États-Unis d'Amérique ? Existe-t-il aujourd'hui à Paris un investissement digne de ce nom qui ne soit le fait du Qatar?

La maigre moisson de cette visite, et la sortie de l'imam Dicko, permettent le doute.

Fasse Allah, que cela soit une hypothèse erronée et que le PM reste le chevalier de la refondation du Mali. Dans le cas contraire, nous avons du souci à nous faire d'autant plus que les Assises Nationales de la refondation semblent avoir vécues !

Seydou Traoré Ancien ministre 2002 2007

Déclaration de la CNAS-FASO HÈRÈ à l'occasion du 31ème anniversaire de la révolution démocratique et populaire du 26 mars 1991

Chers compatriotes !

Voilà 31 ans, le Peuple militant du Mali venait à bout d'un régime dictatorial qui, 23 longues années durant, avait imposé à notre cher pays une lourde et féroce chape de plomb étouffant les libertés publiques, bloquant tout progrès économique et social et obstruant toutes perspectives, notamment pour la Jeunesse des villes et de la campagne.

La victoire de la Révolution Démocratique et Populaire, le 26 mars de l'An de grâce 1991 a été arrachée de haute lutte, souvent au prix du sang, par de dignes patriotes civils ou militaires, jeunes et vieux, hommes et femmes, dont certains sont montés sur les remparts dès le 19 novembre 1968. C'est le lieu de saluer de nouveau la mémoire des martyrs de la lutte populaire contre la dictature et pour l'avènement d'une démocratie respectueuse des libertés fondamentales et donnant à notre Peuple, singulièrement à notre Jeunesse, de nouvelles raisons de vivre et d'espérer.

Depuis le 26 mars 1991, le Peuple malien a engrangé de nombreux acquis sur le plan politique, économique et social. N'en déplaise aux chantres de la Restauration anti- 26 mars, au regard des indicateurs du développement socioéconomique et du respect des libertés publiques, le bilan de la démocratie est largement positif.

Ces derniers temps, la frange la plus revancharde et la plus nostalgique de la dictature CMLN/UDPM de triste et sinistre mémoire, arrivée au Pouvoir avec la contribution active de certains acteurs authentiques de mars 1991, de quelques proches collaborateurs de hauts responsables de la Transition 1991/1992 et de plusieurs dirigeants proéminents des régimes ayant présidé aux destinées du Mali après le 8 juin 1992 et abusant de la stratégie du bouc émissaire, ambitionne de faire faire marche arrière à la Roue de l'Histoire. Sur fond de ma-

nipulation populiste et révisionniste de l'opinion alimentant un ultranationalisme revancharde de droite et présentant le Mali comme étant le "Peuple élu de Dieu" harcelé par la quasi-totalité de la communauté internationale, y compris nos voisins et partenaires naturels de l'Afrique de l'Ouest présentés comme étant des ennemis de notre pays aux ordres de l'ex-puissance colonisatrice, les chantres de la Restauration CMLN/UDPM cherchent à faire croire que la démocratie serait à l'origine de tous les maux et de toutes les dérives dont souffre notre pays, de l'École à l'Armée en passant par l'effritement des valeurs socio-culturelles et les difficultés de vie économiques et sociales.

Cette frénésie de la restauration anti-26 mars a été enclenchée par le putsch militaire du 22 mars 2012, lequel a été provoquée par les difficultés des Forces Armées face à une coalition hétéroclite de séparatistes et de djihadistes actionnée par l'ex-puissance colonisatrice. L'Histoire de l'Humanité démontre que, chaque fois que les Forces Armées sont acculées sur le champ de bataille, elles ont tendance à se retourner contre la hiérarchie politique ou militaire. La frénésie anti 26 mars 1991 a été amplifiée par le double coup d'Etat du 18 août 2020 et du 25 mai 2021 que la division des Forces démocratiques et les atermoiements de la CEDEAO n'ont pas permis d'endiguer. Aujourd'hui, les attaques frontales contre la liberté d'opinion et d'expression, les efforts de caporalisation à peine déguisée des médias d'Etat ou étrangers et d'une large partie des médias privés politiquement ou alimentairement orientés ainsi que la tendance à vouloir judiciariser les débats et controverses politiques visent à imposer la "pensée unique" et le culte de la personnalité des dirigeants militaires et civils actuels alors même qu'aucun progrès significatif n'est enregistré dans le



sens d'une Transition réussie ouvrant la voie à un retour sans délai et sans atermoiement à un régime démocratique normal issu d'élections libres et transparentes. Au contraire, la misère des couches populaires prend de l'ampleur sous l'effet direct et indirect des sanctions imposées par les Organisations régionale et sous-régionale pour motif de changement inconstitutionnel de régime et de velléités à peine voilées de confiscation du pouvoir et de la souveraineté du Peuple, les chantres de la Restauration anti-26 mars poussant à la roue. Aujourd'hui plus que jamais, c'est le devoir historique des Forces démocratiques que de faire front commun contre les velléités à peine déguisées de confiscation du pouvoir et de la souveraineté du Peuple et d'amener les Forces de Défense et de Sécurité à revenir au respect strict du principe sacrosaint de subordination de l'autorité militaire à l'autorité civile. Parti de l'avant-garde militante et révolutionnaire du Peuple malien et fidèle aux valeurs et aux idéaux du 22 septembre 1960, du 20 janvier 1961, du 25 mai 1963 et du 26 mars 1991, la CNAS-Faso Hèrè réaffirme sa détermination inébranlable à œuvrer, de concert avec l'ensemble des Forces Vives de la Nation, à la défense de la Constitution du 12 janvier 1992 et des acquis de la Révolution Démocratique et Populaire du 26 mars 1991 ainsi qu'au retour sans délai et sans condition de notre pays dans le concert des Etats démocratiques. Honneur éternel aux martyrs de la lutte pour la démocratie !

Victoire au Peuple militant du Mali dans une Afrique libre, unie et démocratique et prospère!

Le Mali pour tous, des chances égales pour chacun/chacune !

Bamako, le 26 mars 2022

Pour le Bureau Politique National de la CNAS-Faso Hèrè

Le Secrétaire Général
Soumana Tangara

Aide-Ménagère au Mali : Un emploi qui frise l'esclavage

Pour les tâches ménagères domestiques, les foyers maliens font appel aux aide-ménagères ou servantes. Il s'agit de filles qui laissent derrière eux parents et amies pour venir à l'assaut de l'argent dans les grandes villes en vue de continuer à l'effort familial de financement du trousseau de mariage. Malheureusement, les servantes subissent très souvent des maltraitances et sont victimes de sévices commis sur elles par leurs employeuses.

En effet, dans nos sociétés, il est de coutume, qu'après la saison des pluies et pendant les vacances, les familles dans les villages envoient leurs enfants (surtout les filles) en ville à la conquête de leurs trousseaux de mariage. Sans y être préparées moralement, très jeunes, elles se lancent dans l'aventure, sans aucune idée de ce qui les attend dans les grandes villes.

Beaucoup d'entre elles ont la chance de s'en sortir et d'autres pas. Les aide-ménagères sont présentes dans tous les foyers en ville et répondent aux besoins des citadins. Elles sont celles qui se lèvent tôt le matin, avant tout le monde, et se couchent après tout le monde. Elles savent et apprennent à tout faire. Très souvent, elles travaillent presque sans interrompre, de jour comme de nuit, pour des salaires dérisoires pour la plupart. Elles sont parfois le pilier de certains foyers et ne sont malheureusement pas traitées à leur juste valeur. Certaines sont même victimes d'agressions physiques, parfois sexuelles, de la part de leurs employeurs et proches.

Sitan raconte ce qu'elle a vécu il y a quelques

années chez un employeur, à l'époque des faits elle avait 15 ans : « je travaillais dans une riche famille à Sotuba ACI, au début tout allait bien avec ma patronne. Plus le temps passait, plus son comportement envers moi changeait, jusqu'au jour où elle m'a battu à sang parce que j'ai fait tomber un verre sans faire exprès». Et de poursuivre : «je n'oublierais jamais ce que j'ai subi».

« Moi, j'ai subi la pire chose qu'une femme ne devrait vivre », témoigne de son côté Madjè, une jeune femme qui confie qu'à l'âge de 14 ans, elle subissait des agressions sexuelles de la part du mari de sa patronne quand celle-ci s'absentait. «Il m'a fait croire que si je ne me laissais pas faire, il va me renvoyer et dire à ma patronne que je suis une voleuse. Prise de peur, je me suis laissé faire jusqu'à ce que je quitte leurs maison », dit-elle.

Dans son témoignage les larmes aux yeux, Minata (15 ans) dit avoir été victime de maltraitances qui étaient devenues une habitude pour sa maîtresse. Ne pouvant plus subir toutes les violences qu'elle pour un salaire dérisoire, la fillette réussit à s'enfuir en laissant son salaire

chez la dame pour regagner un nouveau foyer où elle s'épanouit.

Comme toutes ces adolescentes, beaucoup d'autres sont marquées à vie par l'irresponsabilité de certains tuteurs. Ils profitent de leur position pour abuser de plus faibles qu'ils sont censés protéger comme si elles étaient leurs propres filles ou sœurs.

Ces actes traduisent, en tout état de cause, les réalités des nombreuses familles où les femmes mariées fuient leurs responsabilités d'épouse pour déverser toutes les tâches sur les pauvres filles. Des femmes qui ne savent plus faire la cuisine ni la vaisselle et même la lessive. Tout revient ainsi aux servantes dont le salaire mensuel varie entre 5000 FCFA et 25000 FCFA alors que le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) est de 40 000 FCFA par mois au Mali. Et selon l'Article L.95 de la L no 92-020 du 23 septembre 1992 portant du code du Travail du Mali, « à conditions égales de travail, de qualification professionnelle et de rendement, le salaire est égal pour tous les travailleurs, quels que soient leur origine, leur sexe, leur âge et leur statut ». Cet article ne semble pas s'appliquer aux aides ménagères au Mali.

Face à cette situation désespérante pour les domestiques, que font les associations et ONG qui luttent pour les droits de la femme et contre les violences à l'endroit de ces aide-ménagères victimes d'abus de la part de leurs employeurs ?

Aly Poudiougou
Source: Le Témoin



Série : L'Afrique selon Macron

Quelle a été la politique africaine du président français ? Retrait de Barkhane du Mali, pas de danse au Nigeria, restitution d'œuvres d'art au Bénin... À deux semaines du premier tour de la présidentielle, Jeune Afrique en dessine les grandes lignes à travers sept épisodes, entre innovation et realpolitik.

C'était six mois après son entrée à l'Élysée. Ce 28 novembre 2017, Emmanuel Macron est à l'université de Ouagadougou. Devant un amphithéâtre d'étudiants qui l'attendent au tournant, le président français lâche : « Il n'y a plus de politique africaine de la France. » Dans l'assistance, son jeune auditoire le regarde mi-amusé, mi-circonspect. Et pour cause : depuis une heure, le voilà qui disserte sur ce que la France doit faire – ou ne plus faire – sur le continent, en particulier dans ses relations avec les pays de son ancien pré-carré colonial. Coopération, migration, franc CFA, histoire coloniale... De nombreux thèmes sont passés en revue dans ce discours, qui fera office de

feuille de route de la politique africaine de Macron jusqu'à la fin de son quinquennat. Comme ses prédécesseurs avant lui, le plus jeune président de la Ve République aura eu pour ambition de « refonder » les relations entre la France et les pays du continent. « Changer de logiciel », pour reprendre le vocable de ses conseillers. Vaste tâche.

LE PRÉSIDENT FRANÇAIS AURA SOUVENT INNOVÉ SUR LA FORME MAIS AURA AUSSI SOUVENT CÉDÉ À LA REALPOLITIK

Moments emblématiques

Comme à Ouagadougou, le chef de l'État fran-

çais aura souvent innové sur la forme, en recherchant sans cesse de nouveaux formats, de nouvelles passerelles à développer entre la France et l'Afrique. Mais sur le fond, il aura aussi souvent cédé à la realpolitik quand il a fallu gérer des crises politiques et militaires qui menaçaient les intérêts français.

Que comprendre de ses cinq années de présidence ? Quelle a été la politique africaine selon Macron ? De sa visite « décomplexée » en Algérie en décembre 2017 à son voyage manqué au Mali quatre ans plus tard, Jeune Afrique a choisi sept dates, comme des moments emblématiques de son quinquennat. À deux semaines du premier tour de l'élection présidentielle, cette série ne prétend pas dresser un bilan exhaustif de son action mais en donner les grandes inflexions. Alors que le président sortant est donné favori, elle permet aussi d'esquisser ce que pourraient être les grands axes de la politique française en Afrique durant les prochaines années.

Source : Jeune Afrique



De la BAD à la BIDA : Quel avenir après une si longue route ?

La Banque Africaine de Développement (BAD) est dos au mur. L'institution notée triple A par les trois grandes agences de notation du monde (Standard & Poor's, Moody's et Fitch) est aujourd'hui confrontée à son péché originel : les rapports de pouvoir entre la présidence et le conseil d'administration. L'on a tort d'estimer que la crise partie des 16 dénonciations des lanceurs d'alerte présume un seul coupable en la personne du président Akinwumi Adesina. Où était donc les 20 administrateurs quand l'auditeur général, aujourd'hui sous pression, déclarait au président qu'un marché, une procédure, une rémunération ne lui paraissait pas normal et que celui-ci, du haut de sa grandeur, passait outre avec cette phrase qui résume la complexité du problème: "I'm the president"!

Cette petite phrase d'Adesina face à des administrateurs dans leurs petits souliers avait été aussi prononcée à l'aube des années 70 par le premier président de la Banque Africaine de Développement (BAD). Mis en minorité par les administrateurs, le soudanais Mamoun Beheiry avait fini par partir de lui-même sur la pointe des pieds à cause, là aussi, de problèmes de gouvernance. Son successeur, le tunisien Abdelwahad Labidi, passera 6 ans, de 1970 à 1976, à éviter de déranger des administrateurs qui avaient pouvoir de destitution et qui pouvaient le révoquer à tout moment. Un mandat pour rien.

Durant cette période, la banque, africaine à 100%, tournait en rond. Le ghanéen Kwame Donkor Fordwor hérita d'une institution clopinante en mai 1976 et eut l'audace de proposer l'ouverture du capital aux pays non africains. Les administrateurs s'intéressèrent alors à sa gestion et finirent par trouver que ses nombres de jours de mission à l'étranger étaient supérieurs au nombre de jours de l'année. Celui qui disait que l'on ne pouvait pas développer la

banque sans les non régionaux, partit lui aussi sur la pointe des pieds en juillet 1979, lors d'une séance de vote où il fut prié de ne pas accéder à la salle. "I am the president", disait-il alors que les vigiles l'invitaient à prendre place dans une salle attenante et que ses erreurs de gestion, basées principalement sur ses heures de vol, dignes d'un pilote de ligne, étaient passées à la loupe.

Fordwor en gardera une amertume profonde qui se laisse entrevoir dans son livre, "Politics in the African Development Bank: a study on the role and limits of politics in an intergovernmental institution", à lire pour tous ceux qui veulent comprendre les modes opératoires de prise de décision dans cette institution. Le président évincé, la BAD retomba encore dans l'intérim, assuré par Goodall Gondwe du Malawi pendant une petite année, le temps de voir le zambien Wila Mungomba, premier président à introduire le nœud de papillon à la BAD, se faire élire. Cet homme au sens développé pour les affaires et l'art (il recrutera un peintre zairois pour satisfaire sa passion des

tableaux) ne fera qu'un mandat et laissera à son vice-président en charge des finances, un certain Babacar Ndiaye, lui succéder en mai 1985 à Brazzaville pour devenir par la suite le premier président à avoir fait deux mandats.

Un triple A qui repose sur une lettre américaine

Le sénégalais osera bousculer les progressistes (Algérie, Libye, Nigeria) en imposant la vision pragmatique de l'ouverture du capital aux membres non régionaux dès le 1er janvier 1983. Pour la petite histoire, le triple A viendra de la lettre des Etats-Unis d'Amérique indiquant sa volonté d'appuyer la Banque en cas de besoin. Fort de l'assurance américaine, les trois agences précitées accorderont la notation AAA à la BAD. Si le premier mandat du président Ndiaye fut exceptionnel, son deuxième, dès le départ, rencontra les limites de la gouvernance d'une institution où le pouvoir du président est, contrairement à la Banque Mondiale, mal encadrée, voire un tantinet illimité. Une opération maquillée de 100



millions de dollars de soutien à la balance de paiement du Zaïre (actuellement RDC) poussa l'administrateur américain, soutenu par tous les non régionaux, à s'opposer becs et ongles au brillant Babacar Ndiaye. La banque fut paralysée durant les trois dernières années de son mandat. Pour ces raisons, le fonds concessionnel FAD fut bloqué pendant 18 mois privant les 40 pays africains à revenus faibles de prêts si précieux en ces temps de crise des ciseaux.

C'est dans ce contexte tendu que le marocain Omar Kabbaj fut élu avec d'abord, rappelons-le pour l'histoire, la vive opposition des membres non régionaux qui avaient jeté leur dévolu sur un candidat du Lesotho. L'élection eut lieu à Abuja, capitale du Nigeria, et ne déboucha sur rien après cinq tours. Entre temps, le président américain Bill Clinton avait écrit au roi du Maroc, feu Hassan II, afin que le royaume jette l'éponge. Le deuxième round de ces élections fut joué grâce à une résolution ad hoc prise à la hâte, à Abidjan, trois mois après l'assemblée d'Abuja. Après trois tours de vote, le blocage était total. Puis, coup de théâtre, la Libye demande une suspension de séance. A la reprise du vote, le marocain est élu au terme du 14ème tour ! Cela suite au retrait de la candidature du Nigeria et de l'appui très fort de la France.

Omar Kabbaj, l'ouragan réformateur

Si Babacar Ndiaye avait emmené la note triple A avec lui, il l'avait aussi emporté en quittant la banque. Tout était à reconstruire pour le nouveau président, le marocain Omar Kabbaj, homme de trempe, qui dépensa 17 millions d'unités de compte (20 millions de dollars) pour faire partir 225 personnes dans une ambiance de psychose générale. Chaque membre du personnel a dû rédiger son activité journalière sur deux pages évaluées par un cabinet canadien appelé à la rescousse. Les grades furent passés au peigne fin et celui de « directeur adjoint » supprimé. Pour être manager, il fallait désormais justifier d'un minimum de Bac +5 (niveau MBA). D'illustres chefs de division furent renvoyés et quelques uns comme le soudanais Errassoul El Obeid, libéré avec une expérience probante, fut le bonheur des institutions de développement du monde arabe. D'autres comme le nigérian Bisi Ogonjobi durent perdre leur poste de Directeur en

raison de leur non éligibilité au poste conditionné désormais à un MBA. Le nigérian, amer mais bon joueur, a dû prendre un congé sabbatique pour aller étudier à l'étranger où il est revenu avec un MBA qui lui a permis de retrouver son poste de directeur département et d'être promu plus tard par Kabbaj au poste de vice-président, ce qui l'avait qualifié pour candidater au poste de président de la BAD contre un certain Donald Kaberuka.

La violence des départs sous la magistrature de Omar Kabbaj fut beaucoup de malheureux, 14 morts dont un soupçon de suicides. La Banque qui comptait alors des financiers, des médecins et des architectes a dû subir la plus sévère des purges jamais organisées dans une institution de développement. Au contraire du jovial Babacar Ndiaye, qui avait refusé d'appliquer les réformes préconisées par le Conseil d'administration dès 1993 en se séparant d'une partie de staff, le froid Omar Kabbaj, qui s'était emménagé un ascenseur personnel du parking à son bureau, au 13ème étage, appliquait son programme avec la précision d'un chirurgien. Sans état d'âmes. D'où une inoxydable popularité du natif de Fès auprès des actionnaires et, d'un autre côté, une popularité inoxydable du sénégalais à l'égard du personnel. La dent du personnel à l'encontre du marocain avait été mise en évidence à Tunis lors de la célébration des 40 ans de la banque quand un silence glacial succéda à son discours au contraire des applaudissements nourris en faveur de Babacar Ndiaye. L'impopulaire fourmi contre l'accommodante cigale ? Quoiqu'il en soit, le marocain et le sénégalais sont jusque-là les seuls présidents de la BAD à être réélus par acclamation.

En plus de la purge, la réforme de Kabbaj exigeait des Etats membres d'augmenter la part des non régionaux à 40%. Omar Bongo, encouragé par le sénégalais Abdou Diouf et l'égyptien Hosni Mubarak, convoquera un sommet des Chefs d'Etat où la décision sera prise au grand dam de la Libye, la Jamahiriya arabe populaire et révolutionnaire, alors sous le viseur américain. La BAD sera reformée par Kabbaj sur le modèle de la Banque interaméricaine.

Au passage, la gouvernance, toujours problématique, s'enrichit de la limitation des mandats des administrateurs, de l'encadrement du parc automobile du président (ramené à 1 véhicule de fonction) et du contrôle de tous les

paiements effectués par la BAD par le cabinet Ernest Young. La limitation des mandats s'appliquait aussi au Président avec la suppression des logements et véhicules de fonction avec chauffeurs pour les administrateurs.

Dans la même veine, il a été décidé le rattachement des départements à même de permettre au conseil d'exercer leurs fonctions fiduciaires : Audit -Éthique et Post évaluation. Last but not least, la création d'une Structure permettant aux Gouverneurs d'intervenir en cas de besoin entre deux Assemblées annuelles est venue enrichir le dispositif organisationnel. Ces mécanismes ajoutés à la mise en place d'un comité de recrutement dans lequel n'intervenait pas le président tout d'ailleurs comme c'est le cas du comité d'approbation des marchés, corrigèrent bien des tares mais sans venir à bout de l'hyper-présidentialisme caractéristique à la Banque Africaine. Cas de cette hyper-présidence endémique, après sa première élection, le tout puissant Kabbaj a vécu pendant deux ans à l'hôtel en refusant de loger dans la résidence de fonction, de peur de tomber dans les gris-gris ?

Bref, le marocain avait la mission de redresser la banque en lui redonnant son triple A acquis de nouveau en 1997 et légué à son successeur, Donald Kaberuka du Rwanda. Elu difficilement, après cinq tours au Nigeria et deux tours à Tunis face à un candidat nigérian récusé par les non régionaux, Donald Kaberuka triompha avec le coup de théâtre des régionaux menés par la Libye, encore elle, qui s'était ralliée avec les non régionaux au détriment du Nigeria. A l'époque, "les non régionaux estimaient que l'actionnaire principal ne doit pas diriger la banque », rappelle cet ancien directeur de la BAD, témoin des joutes mémorables.

L'ère de l'ouragan Kabbaj marquée par les réformes et la restructuration se termina sans scandale, quoique ternie sur le tard par une tentative du baron de prolonger son mandat, le temps, disait-il, que son successeur soit désigné. Heureusement que ce dernier tour de piste, fort regrettable, n'est en rien comparé au bilan colossal de Omar Kabbaj. Sous sa présidence, la BAD avait retrouvé son lustre en devenant plus fourmi que cigale même si l'architecte de tant de réformes le payera au prix de son impopularité qui le vit quittant définitivement la banque à Tunis pour l'aéroport, au terme de son deuxième mandat, sans pro-

tole diplomatique comme monsieur tout le monde. Bien avant, à Abidjan, en plein cycle de violence, Omar Kabbaj ne devra son salut qu'à une extirpation au bord d'un avion militaire français. L'on apprendra que son nom figurait dans la liste des escadrons de la mort pour avoir renvoyé beaucoup d'ivoiriens et avoir voulu délocaliser le siège de la BAD d'Abidjan à Tunis en raison de la crise socio-politique qui perdurait en Côte d'Ivoire.

De cet épisode, Omar Kabbaj gardera une certaine appréhension des bords de la lagune Ebrié où il n'a plus jamais remis les pieds lors des Assemblées générales annuelles de la Banque. Par contre, Kabbaj était bien présent lors des assemblées de la BAD de mai 2018 à Busan, en Corée du Sud, profil bas et l'œil alerte. Son successeur, le rwandais Donald Kaberuka, trouvera une banque solide et déploiera un ambitieux programme de développement des infrastructures.

Mais avec Kaberuka aussi, comme nous l'avons eu à l'écrire, le syndrome de l'hyperprésidence avait été signalé en de maintes occasions. Le rapport entre le tout puissant président et un conseil d'administration de 20 membres résidents (contrairement aux pratiques de la Banque Islamique de Développement (BID) a toujours montré ses limites. « I'm the president », avait aussi rétorqué le rwandais à un vice-président qui eut l'outrecuidance de lui rappeler les règles de la Banque quand il voulut nommer un conseiller spécial alors âgé de 63 ans (le départ à la retraite à la BAD est fixé à 62 ans). Résultat, le vice-président fut limogé.

De la Banque Mondiale à la BAD, même combat

L'évolution des pratiques dans les institutions internationales depuis l'affaire des frères "Stern" à la Banque Mondiale, qui avait affaibli le président James Wolfensohn, à la tête de l'institution entre 1995 et 2005 puis celle du président Paul Wolfowitz, président de la Banque Mondiale entre 2005 et 2007, lequel avait bien déclaré que sa maîtresse travaillait dans la banque mais eut l'indélicatesse de l'« upgrader » au moment où elle partait rejoindre le cabinet de Condoleezza Rice (ce qui le poussa à la démission), avait imposé une nouvelle figure au sein des institutions : les lanceurs d'alerte, forcément anonymes.

La BAD a suivi la tendance en adoptant cette

procédure des lanceurs d'alerte destinée à faire de tout membre du personnel un éventuel soldat de la bonne gouvernance en faction. C'est à travers cette procédure que les 16 délégations furent récemment lancées par des employés africains de la Banque qui ont émis un rapport assez documenté auquel le président Adesina a répondu par un document de 260 pages rédigé avec l'appui d'un avocat américain. La lenteur du traitement de l'affaire par le comité d'éthique du Conseil d'Administration questionne tout autant que la décision de ce dernier d'exonérer le président de la totalité des charges qui pèsent à son encontre. Pendant ce temps et alors qu'une personnalité indépendante doit être choisie pour conduire la revue du rapport du comité d'éthique, les scénarios sont nombreux avec en toile de fonds le risque de blocage, à moins d'une enquête indépendante, du guichet concessionnel FAD pendant les prochaines années en cas de bras de fer entre actionnaires et le blocage de la dernière augmentation de capital, record par l'approbation mais encore modeste par le capital libéré. Les actionnaires de la Banque, africains ou non, ainsi que les institutions de notation, attendent une enquête indépendante qui dans tous les cas renforcera la BAD en l'éloignant des soupçons et des rumeurs attentatoires à son image et à sa perception. Aussi, rappelle cet ancien juriste de l'institution, l'on ne pourrait faire l'économie d'un examen minutieux du rôle du conseil d'administration, appelé à être renforcé pour encadrer la présidence comme c'est le cas à la Banque Mondiale. De même, en se référant à la Banque Mondiale, ne serait-il pas souhaitable de donner au conseil du personnel plus de pouvoirs pour renforcer la gouvernance de l'institution ? Quand on sait que la Banque Asiatique de Développement basée à Manille a comme président un japonais, premier actionnaire, et que la Banque Mondiale, basée à Washington, a toujours eu un président américain, originaire du pays à la fois hôte et premier actionnaire, l'on peut concéder que la BAD ait aussi de temps en temps un président nigérian, actionnaire majoritaire, à condition que les règles managériales ne soient pas bafouées.

De la Banque Africaine de Développement (BAD) à la Banque Internationale pour le

Développement de l'Afrique (BIDA)

Si la crise actuelle au sein de la BAD a trait aux rapports déséquilibrés entre un conseil d'administration sur ses petits souliers (théorie de la bureaucratie ?) et une hyper-présidence sans contre-pouvoirs, dans le fond, la principale préoccupation de la BAD porte sur sa mission. Il se ressent au fil des ans une sorte de détournement d'objectif avec des décaissements qui profitent avant tout aux entreprises des pays non régionaux. Ainsi, le taux de retour sur investissement entre le capital investi dans la BAD et les marchés octroyés aux entreprises originaires des pays des bailleurs est élevé, de 1 à 4 pour la France par exemple avant la montée en puissance de la Chine. D'aucuns disent que la BAD est devenue une simple tontine, un instrument commun qui sert de banque à l'export et de création d'emplois dans les pays membres non régionaux. Les chinois tout comme les turques ont bien compris le mécanisme et ont adhéré à la BAD avec une volonté d'en faire plus si possible.

D'autre part, les engagements du guichet non concessionnel de la BAD excluent plus de 38 pays africains pauvres (la majorité des membres) car ne répondant pas aux conditions minimales pour y prétendre. Est-ce à dire qu'à la BAD, le fonds FAD mis de côté, les plus pauvres financent les plus riches puisque le guichet central n'est ouvert qu'à une dizaine de pays comme l'Afrique du Sud, le Maroc, l'Égypte, le Nigeria et la Tunisie ? Pourquoi dès lors souscrire à une augmentation de capital de 109% si la majorité des pays africains en sont exclus et si les financements de la BAD reviennent en premier lieu aux grandes et moyennes entreprises non africaines, celles qui répondent aux critères fixés par la BAD. Les amis, il est temps de changer de critères et de revenir à la fonction première de la Banque Africaine de Développement, celle de contribuer au développement économique et au progrès social de ses pays membres régionaux, individuellement ou collectivement. Autrement, l'on est dans une Banque Internationale pour le développement de l'Afrique (BIDA) proche d'un modèle réduit de la Banque Mondiale.

Source : Financiafric.com

Éric Zemmour : Les sondages et les Sénégalais



Les sondages sont « comme les marées tirées et repoussées par la Lune, ils font alterner des hauts et des bas ! La montée des chiffres me laisse apparemment sceptique, mais engendre chez moi un certain bien-être, tandis que leur baisse provoque chaque fois un pincement aigu du cœur ». Ainsi, écrivait l'ancien président français, Valérie Giscard d'Estaing dans le tome II de ses Mémoires intitulé : Le pouvoir et la vie : l'affrontement. De telles affirmations s'appliquent et se vérifient actuellement chez Eric Zemmour. L'un des candidats d'extrême-droite à l'élection présidentielle française d'avril 2022. Celui qui, quelque mois auparavant, était donné au second tour face à Macron dans les sondages, n'est plus qu'en cinquième position derrière Macron, Pécresse, Mélenchon et Marine Le Pen.

Aussi, pour rattraper son retard, pour ramener les électeurs à lui, l'ancien journaliste fait feu de tout bois, quitte à convoquer l'excès et user de mensonges. Comme en témoigne sa récente sortie sur les Sénégalais sur la chaîne

CNews. Écoutons-le « Il faut renvoyer tous les étrangers et tous les trafiquants. La plupart des trafiquants sont Sénégalais, clandestins et ils n'ont rien à faire ici ». Venant d'un comédien, on penserait à une blague de mauvais goût. Mais, prononcé par un homme qui aspire à diriger la France, il s'agit ni plus ni moins que d'une stigmatisation gratuite d'une communauté. Il en est ainsi car, à l'appui de ses déclarations, M. Zemmour n'a cité aucune source, pas la moindre statistique. Tout porte à croire que sa rhétorique électorale est faite d'affirmations gratuites, sur fond d'essentialisation. Tout porte à croire, également, que M. Zemmour a une dent contre la communauté sénégalaise en particulier. En effet, en mai 2021 sur la même chaîne, il avait affirmé que « tous les trafiquants de crack sont Sénégalais », sans susciter le moindre rappel des autorités judiciaires ou des organes de régulation de la presse.

Face à la récidive, l'Ambassadeur du Sénégal en France a dénoncé l'acharnement de M. Zemmour contre la communauté sénégalaise.

Selon El Hadj Maguette Seye, les propos du candidat « dénotent d'un racisme primaire » contre lequel, son pays se réservait le droit d'une action en justice. Celle-ci, très logiquement, serait la bienvenue car, elle donnera l'occasion à M. Zemmour de fournir les preuves de son affirmation ; ou alors, au Sénégal de faire respecter ses ressortissants en faisant condamner ceux qui s'en prennent à eux, pour des raisons cyniquement électorales.

Quoi qu'il en soit, M. Zemmour continue sa chute dans les sondages avec, dirait Hampaté Ba, « la régularité d'un fleuve en décrue ». C'est que le candidat a bâti tout son discours sur la stigmatisation des étrangers et des musulmans, et les attaques personnelles contre ses adversaires. N'a-t-il pas laissé ses partisans crier « Macron, assassin ! », lors de son dernier meeting au Trocadéro ? La mesure, incontestablement, n'habite pas M. Zemmour. Or, selon un adage bien français : « tout ce qui est excessif est insignifiant ! »

Malik Wogo

Coupe Gadane : FC BROWN vainqueur de la 1ère édition

Le terrain Boulou de Kalaban Coro a abrité, le dimanche 27 mars 2022, la finale de la première édition de la Coupe Gadane. Organisé par la Compagnie Malienne d'importation et distribution Sarl – Groupe Vespero SARL, ce tournoi de football qui a duré plus trois semaines a rassemblé 16 meilleures équipes de la Commune de Kalaban Coro. La finale de cette première a opposé le FC Brown en blanc au FC Diambaye en rouge.

La finale de cette première édition de la Coupe Gadane, parrainé par Oumar Dramera dit GUVU a enregistré la présence de Mamadou Koné, représentant au maire de Kalaban Coro, le président de la Commission Média de la Femafoot, Bourama Sangaré, le président du Comité local des Sports, Arts et Culture de la Commune rurale de Kalaban Coro, Morimakan Coulibaly, Mamadou Traoré,

leader politique et Tiémogo Diatigui Diarra. Pendant plus trois semaines 16 équipes de la Commune rurale de Kalaban Coro se sont affrontées sur le terrain de football de « Boulou ». Ce tournoi de football, premier du genre s'est achevé, dimanche, avec la large victoire de FC Brown sur le FC Diambaye par un score de 3 buts à 0. Les buts de l'équipe vainqueur ont été inscrits par Adama Dembélé qui a signé

doublé et le dossard n°10.

En effet, la première s'est soldée par un score de 2 buts à 0 en faveur de l'équipe vainqueur FC Brown de Kalaban Coro. Au retour sur la pelouse, le dossard n°10 des blancs aggrave le score en inscrivant le 3ème but de la rencontre. En effet, les rouges se sont inclinés par le score de 3 buts à 0.

Par ailleurs, l'équipe vainqueur, outre, le trophée a reçu onze médailles, un jeu de maillots et une somme de 75 000 FCFA. L'équipe vaincue a reçu à son tour onze médailles, un jeu des maillots et une somme de 50 000 FCFA. Cette finale a été marquée également par les prestations artistiques et de comédie de l'artiste chanteur Amadou Kebe dit DR KEBE et l'artiste comédien Famille Wôrôli. Ibrahim Djitteye et Tioumbè Adeline Tolofou-dié

Source : LE PAYS





Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre manque de concentration est bien visible au travail et vous handicape. Votre esprit part un peu dans tous les sens, et ça pénalise votre bon fonctionnement habituel. Faites votre maximum, et ne cherchez pas l'excès de zèle aujourd'hui !

Votre rigueur du moment vous permet de réaliser des transactions financières efficaces. De plus, vous êtes doté d'une grande ambition, et vous récoltez les fruits de votre travail acharné. Attention tout de même à bien contrôler vos dépenses.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Un projet professionnel qui prend du retard, et vous voilà en train de vous affoler. Pas de panique, les astres vous envoient au plus vite du renfort, cependant, il faut attendre encore, peu à peu, votre situation retrouve son équilibre.

Si l'on vous propose de gagner plus d'argent, très bizarrement vous êtes suspicieux. Vous trouvez que c'est trop beau pour être vrai, pourtant l'offre est sérieuse. Vous préférez prendre votre temps pour donner une réponse. Ne tardez pas trop.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

En ce début de semaine, vous serez le joker de service de votre employeur. Eh oui, ami Gémeaux, vous serez utilisé à toutes les sauces possibles et inimaginables. Fidèle à vos habitudes, vous n'allez pas vous formaliser. Vos tâches ne seront pas monotones.

Fin gestionnaire, vous commencerez à faire une cagnotte pour les prochaines vacances d'été. Ainsi, la pilule de la restriction sera moins dure à avaler... Bien entendu, vous demanderez à votre conjoint de ne pas piocher dedans, sinon à quoi bon !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Il faut encore être patient pour toute promotion. Il y a de la frustration dans le secteur professionnel. On vous fait de l'ombre. Vous attendez une reconnaissance qui ne vient pas. Un de vos collègues vous vole la vedette ! Vous stagnez dans votre évolution.

Vous devez réaliser des économies pour retrouver l'équilibre. Pensez à économiser le plus possible. Vous devez éviter les frais inutiles. Les frais peuvent avoir un lien avec vos charges domestiques. Des appareils domestiques pourraient tomber en panne.



Lion (22 juillet - 23 août)

Votre réussite est due à votre persévérance et à votre ambition en ce moment. Vous réussissez brillamment, à force de volonté. Mais aujourd'hui, votre communication est bancal, n'en faites pas des tonnes ! Contentez-vous de faire le job, sans plus.

Votre situation financière s'améliore. Mais vous vous sentez perturbé, voire même angoissé. Cela peut occasionner des excès de dépenses, afin de vous abstraire de votre malaise intérieur. Restez donc vigilant et ne vous laissez pas prendre au piège !



Vierge (23 août - 23 septembre)

Dans le travail aujourd'hui, tout est possible. De nouvelles opportunités sont présentes. Vous pouvez vous lancer dans un projet ou mettre des idées innovantes sur papier, vous savez convaincre, on croit en vous. Vous avez du talent. Vous faites de grands bonds en avant, votre argent est bien gardé, vos comptes gonflent à vue d'œil. Grâce à une aide providentielle, aucune préoccupation financière ne vient perturber votre journée. Vous recevez de bonnes nouvelles.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Ami Balance, si vous êtes le patron de votre société, il va falloir ouvrir l'œil et le bon... En effet, vous pourriez bien être la victime d'un vol ! Que cela vienne d'un client ou d'un salarié, le préjudice sera conséquent. Une personne avertie...

Si vous pensiez mettre quelques fafiots de côté, il faudra encore patienter ! Des opérations financières de dernière minute vont peser lourdement sur votre trésorerie : arrêt maladie, frais scolaires des enfants, réparation liée à votre automobile, etc.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vos activités sont intéressantes et vous créez des liens avec un collègue. Il vous encourage à continuer votre activité. Cette bonne ambiance motive pour le restant de la journée ! Vous réalisez que l'on vous aime. Votre personnalité chaleureuse séduit !

Une réparation sur un véhicule pourrait venir ! Vous ne l'avez pas envisagé. Il tombe au mauvais moment ! Essayez de différer un règlement. Il est possible qu'il soit plus cher qu'estimé. Vous évitez des sorties parce qu'il y a trop de frais ailleurs !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre mental semble troublé, et ce carré Lune/Mercure perturbe votre activité professionnelle. Vous avez du mal à vous concentrer, votre esprit part dans tous les sens ! Votre manque de productivité est visible, et cette contrariété vous rend nerveux !

Vous pourriez passer à côté de belles opportunités financières, car vous n'arrivez pas à fixer votre attention aujourd'hui. Vous êtes dans votre bulle, et ne souhaitez pas en sortir ! Votre jugement est faussé, déléguiez, c'est ce qu'il y a de mieux à faire.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Les astres vous facilitent la vie. Côté professionnel, tout se passe bien, votre travail vous convient. Vous pourriez recevoir une opportunité vous permettant d'aller vers le changement, cependant le libre arbitre vous revient, cher natif. Aujourd'hui, il y a des avantages considérables à saisir si vous souhaitez voir grossir vos revenus, mais il y a forcément un revers de la médaille. Financièrement, en avançant vos pions avec une grande maîtrise, vous pouvez récolter quelques sous.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Le fait d'obtenir des responsabilités implique des luttes et un engagement total. Du coup, vous demanderez un certain temps de réflexion. Vous n'aviez pas forcément vu les choses sous cet angle. Ami Verseau, vous en parlerez à votre partenaire.

Ami Verseau, dans le cadre de votre comptabilité personnelle, il vous manquera un document financier important. Deux possibilités : soit vous allez essayer de remettre la main dessus, soit vous demanderez à l'organisme concerné de vous faire une copie.



Poisson (19 février - 21 mars)

La pagaille arrive dans le service ! Des activités inachevées sont au programme. Vous voilà irrité par la situation. Ne comptez pas sur l'appui de vos collaborateurs. Ils pourraient se critiquer les uns et les autres. Gardez vos distances et vos opinions !

Les dépenses continuent. Vous ne pouvez guère économiser. Les frais passent dans les gadgets ou les coups de cœur. Un objet bien inutile peut vous faire craquer ! Revoyez vos priorités. Elles vous permettront de faire des économies sans vous priver.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23